

**MJC**  
JACQUES  
PRÉVERT

SAISON 2019-2020

# ASSEMBLEE GENERALE



# SOMMAIRE

- Rapport moral - Saison 2019/2020 .....	P. 4
- Rapport financier - Exercice 2019 .....	P. 12
- Annexes .....	P. 19
- Budget Prévisionnel 2020 .....	P. 40
- Vie associative	
> Rapport d'activités du cinéma Les Cinéastes .....	P. 42
> Rapport d'activités de Radio Alpa .....	P. 54
> Rapport d'activités des ateliers .....	P. 64
> Rapport d'activités du Kiosque .....	P. 69

**RAPPORT MORAL**  
**SAISON 2019/2020**  
**ET PERSPECTIVES**

Depuis plusieurs années, les rapports moraux présentés en Assemblée Générale proposent des développements nourris avec une situation contextuelle, un bilan de la saison écoulée et des perspectives pour les années à venir. En 2019, année du 60ème anniversaire de la MJC Prévert, nous avons privilégié une production plus condensée, s'inscrivant pleinement dans la continuité des rapports précédents tout en privilégiant le moment de mémoire.

Pour 2020, nous avons à faire face à un contexte exceptionnel. A l'heure où le rapport moral est écrit, la tenue en présentiel de l'Assemblée Générale demeure impossible, et la situation depuis mi-mars due à la crise sanitaire évolue chaque jour...

Avant tout sachez que nous, administrateurs et professionnels de la MJC Prévert, souhaitons très sincèrement que vous tous qui nous lisez, ainsi que vos familles et proches, ayez été épargnés en traversant le mieux possible la période de confinement et de dé-confinement et espérons vous retrouver au plus vite.

Cette pandémie, pour chacun d'entre nous, dans nos vies personnelles et professionnelles, nous contraint au quotidien à apprendre, décider et agir.

Depuis mars, le monde est frappé par une crise sanitaire majeure. Dans le prolongement de cette crise sanitaire, se profile déjà le spectre d'une crise économique et sociale. Cette période conforte et accélère les besoins de mutations tant économique que sociale et écologique.

Vers quoi tendrons-nous au sortir de cette épreuve ?...Les supputations actuelles, les exercices de prédictions auxquels certains se livrent, semblent relever de la *vanité* tant demain est aujourd'hui imprévisible. Avant toute projection lointaine, aléatoire voire fantaisiste, la réalité du présent doit être appréhendée si l'on veut pouvoir évoquer un avenir plus lointain.

Une période de crise est constituée de 3 phases : la réponse dans l'immédiat, le redressement & la pérennisation puis la réflexion & réinvention.

Structuré autour de ces 3 phases, le rapport moral 2020 surlignera les lignes directrices détaillées les années passées et les principales perspectives connues à date. Ceci dans le prolongement de ce qui a été présenté et validé ensemble lors des dernières Assemblées Générales des adhérents de la MJC.

## Répondre

Ce chapitre sera très synthétique tant le contexte évolue au quotidien.

Les décisions prises et ensuite traduites en plan d'actions, global et pour chaque secteur d'activités, sont appliquées par l'équipe des professionnels. Elles sont conduites selon 3 temporalités.

Dès mi-mars, une action dans l'urgence a été lancée avec comme objectif prioritaire de garantir la santé et la sécurité de nos salariés par la mise en place de mesures de protections sanitaires et la fermeture de l'ensemble des lieux et activités de la MJC. Ces mesures ont été, et sont destinées, à protéger également tous les publics, usagers, adhérents, spectateurs de l'association selon les protocoles définis.

Assurer ensuite et autant que possible, la pérennité de la MJC en appliquant les dispositifs publics financiers et sociaux proposés tout en décidant de maintenir à 100% les rémunérations des équipes professionnelles.

Dans un 2<sup>ème</sup> temps, selon les directives gouvernementales et à partir du 24 juin, nous avons mené, après une phase préparatoire, une action de réouverture des Cinéastes : sécurisation/prévention, accueil et information des spectateurs, élaboration de grilles de programmes selon les mises

disposition de films proposés par les distributeurs. Les autres secteurs d'activités demeurant clos jusqu'à la rentrée.

Un 3<sup>ème</sup> temps, en cours, consiste à anticiper la réouverture de la MJC et de l'ensemble de ses activités à partir de septembre : ateliers (avec pré-inscriptions), espace de vie sociale, radio, cinéma. Nous vous espérons nombreux, dès la rentrée, pour lancer ensemble la saison 2020/2021 de notre MJC !

Telles sont donc, présentées de manière très synthétique, les réponses que nous avons apportées à la gestion de la crise sanitaire avec période de confinement et sortie de confinement. Parallèlement et autant qu'il était possible de le faire tant l'actualité est rapide et mouvante, nous avons informé et communiqué auprès de nos adhérents, autres publics et partenaires.

Dès lors que les mesures de protection des personnels et personnes sont prises, les mesures de sécurisation de l'activité engagées, nous pouvons évoquer les enjeux présents et futurs de redressement-pérennisation et réinvention de la MJC Prévert et du contexte dans lequel elle évolue.

## **Redresser et Pérenniser**

### ➤ **Fédération Française des MJC : situation très incertaine**

La situation que traverse la FFMJC est complexe car structurelle. Elle reflète l'extrême difficulté qui consiste à anticiper la fin d'un cycle, et prévoir le remplacement toujours délicat d'une génération de dirigeants professionnels avec ses croyances, ses réalisations, ses modes de fonctionnement, par de nouveaux responsables incarnant des idées, aspirations et moyens de mise en application différents.

L'année 2019 constitue pour la FFMJC la sixième année (sur 9) de mise en œuvre du plan de redressement validé par le Tribunal de Grande Instance de Paris le 19 janvier 2013. Les résultats 2019 (nouveau résultat net négatif, tension forte sur la trésorerie, insuffisance des actions de développement) sont trop éloignés, et de manière récurrente, des attendus pour ne pas provoquer alertes du commissaire aux comptes.

L'enjeu majeur de la FFMJC consiste désormais en la capacité des équipes salariées et élues à se rassembler afin de trouver le mode organisationnel pour préserver l'intégrité de la structure fédérale. La prochaine Assemblée Générale de la FFMJC se tiendra le 27 septembre. Elle sera décisive. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de cette situation qui constitue l'un des enjeux majeurs en 2020/2021 pour les MJC affiliées et les salariés de cette fédération nationale.

Nous sommes conscients, à la lecture de notre histoire récente, que seule la combinaison d'une volonté indéfectible de créer un nouveau modèle de gouvernance, de partenariat avec d'autres organisations proches par les valeurs et l'objet, de projection dans un cadre économique inflexible permettra de sortir d'une situation très incertaine.

Concernant la Fédération Régionale des MJC, le Conseil d'Administration de la MJC Prévert, ne partageant ni les orientations stratégiques et actions proposées, ni le mode d'animation choisi, a décidé depuis 2014 de mettre entre parenthèses son adhésion. Malheureusement, les craintes que nous émettions se sont révélées réelles. La FRMJC exsangue aura dû, fin 2018, mettre un terme à son organisation précédente. Repartant de rien, une nouvelle équipe d'élus bénévoles tentent depuis 2019 de recréer et de redonner élan à une nouvelle Fédération Régionale. Nous sommes bien entendu solidaires de cette démarche et prêts à apporter la contribution de la MJC Prévert.

## ➤ **Dynamisme des 4 secteurs d'Activités de la MJC**

Avant toute autre chose, nous tenons, salariés permanents, techniciens d'activités et administrateurs de la MJC Prévert à vous remercier de vos soutiens et engagements durant la période de confinement et l'obligatoire arrêt des activités. Ces témoignages de sympathie constituent le plus fort encouragement à redémarrer ensemble une nouvelle saison ! Nous aurons besoin de tous à partir de septembre pour tenter de retrouver un rythme soutenu de fonctionnement.

La rentrée de septembre 2019, suite à la décision de l'association MaViBel de ne pas prolonger sa structure associative, aura été marquée par l'accueil de tous les adhérents qui le désiraient. Ils pouvaient ainsi trouver à la MJC Prévert des ateliers correspondant à leurs souhaits pour prolonger leurs passions grâce aux activités proposées. Nous leur souhaitons à nouveau la bienvenue !

Pratiquer une activité à la MJC, participer à la vie de la MJC, c'est être séduit par un projet où la compétition, l'élitisme sont remplacés par la convivialité, l'écoute, la rencontre, la découverte, l'apprentissage selon ses moyens et ses envies.

La croissance du nombre d'adhérents de la MJC, de bénévoles, de spectateurs, de cinéphiles aux Cinéastes confirment depuis plusieurs années la pertinence de notre projet, de nos orientations stratégiques. Elle confirme également la reconnaissance du professionnalisme des équipes salariées, permanents et techniciens d'activités.

Il nous appartient à tous de porter cette originalité, de faire découvrir la MJC Prévert auprès de nos proches et connaissances afin de renforcer, par la prescription, nos efforts de communication, et de développer plus encore le nombre d'adhérents, de bénévoles, de participants.

La « Fête à Prévert », remarquable point d'orgue de la saison écoulée, n'aura pu avoir lieu cette année. Gageons que la « Fête à Prévert » de 2021 sera un moment encore plus inoubliable d'échanges et de découvertes !

La diversité des activités et des secteurs de la MJC, est aussi ce qui garantit la pérennité de l'association. Le fonctionnement selon 4 secteurs liés à 4 déclinaisons matricielles du projet culturel et social de la MJC (cinéma/ateliers/radio/espace de vie sociale), permet l'équilibre : quand un secteur est en souffrance, il doit être épaulé par la consolidation des autres secteurs le temps de retrouver un élan ; ce professionnalisme solidaire constitue un atout et un gage de stabilité.

Les années 2020 et 2021 seront cruciales pour le futur de la MJC. 3 des 4 secteurs d'activité seront, au cours de cette période, directement concernés par un enjeu structurant. Pour ne citer que les 3 principaux :

. *Cinéastes* : renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP) pour la période 2021-2026

. *Kiosque Prévert* : écriture du futur Contrat Ville avec agrément 2021-2024 de la Caisse d'Allocations Familiales

. *Radio Alpa* : investissement DAB+ rendu incontournable

La désignation, par les donneurs d'ordres, de la MJC Prévert sur ces missions, devra confirmer la confiance de nos partenaires. Confiance en la diversité de nos actions, la qualité et la richesse des réalisations de notre association ainsi qu'en sa capacité à écouter et répondre aux besoins et attentes des habitants/usagers !

## ➤ **Vigilance économique et financière**

Cyrille Provost, Trésorier de l'association, détaille dans le Rapport Financier joint, les atterrissages, financier et comptable, de l'exercice 2019, validés par M. Bédouin du Cabinet Agilys (Le Mans). En effet, Monsieur Ferret ayant cessé son activité, vous avez désigné par votre vote en Assemblée Générale Extraordinaire du mois de mai, Monsieur Bédouin comme nouveau Commissaire aux Comptes de notre MJC.

Depuis 2007 et la mise en place de la stratégie de redressement, les résultats nets excédentaires (à l'exception de celui de 2016), ont permis de respecter scrupuleusement nos obligations en consolidant le bilan de l'association avec des capitaux propres positifs. Il en est ainsi du résultat net de l'exercice de 2019 s'élevant à 19 400€. Pour 2020, même s'il est trop tôt pour l'évaluer, nous savons d'ors et déjà que le budget ne sera pas tenu et étudions les adaptations incontournables.

Les ressources financières libérées par la sortie (fin 2016) du plan d'apurement du passif (2017 en 1<sup>ère</sup> année pleine) doivent être maintenues pour être utilisées à des fins de sécurisation et si possible d'innovation, de développement, tout en couvrant la baisse mécanique des financements publics accentuée par le contexte économique à venir et l'incertitude du niveau d'activité de la rentrée 2020/2021.

Cette permanente vigilance de la MJC contraint, sans alternative, au recours à des emplois précaires dont on rappelle les limites, humaines et sociales.

Malgré le redressement notoire de la situation financière de l'association, cet équilibre précaire avec, bien entendu, la situation de trésorerie comme vigie, doit demeurer la préoccupation des futures équipes dirigeante (salarisées et élues). L'environnement macro-économique (financement nécessaire de la crise sanitaire et de la relance, récession avec hausse du chômage...) contraindront plus encore les finances publiques et le pouvoir d'achat individuel.

Ainsi, comme nous l'affirmons depuis plusieurs années, l'impératif pour la MJC tout comme toute autre organisation consiste à s'adapter avec agilité à un environnement incertain et coercitif. Au contexte macro ci-dessus s'ajoutent : choix politique du financement de la culture, concurrence accrue de l'offre cinématographique numérique, investissement obligatoire dans les nouvelles technologies comme le DAB+ pour la future radio numérique terrestre...) qui bousculent les équilibres économiques. L'élan retrouvé ne doit pas être remis en cause. La fin du remboursement de la dette doit aider à maintenir les niveaux de résultats permettant d'assurer, dans un cadre de développement maîtrisé, la pérennité de l'association et des emplois.

N'oublions jamais que notre liberté d'action passe par la qualité de notre gestion.

## **Réinventer**

### ➤ **Promouvoir et amplifier l'Economie Sociale et Solidaire**

A but non lucratif, les associations jouent un rôle économique majeur. L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) regroupant associations mais aussi coopératives, fondations et mutuelles est créatrice nette d'emplois. Elle représente 2,38 millions d'emplois salariés et pèse 10% du PIB. Mais les associations sont aujourd'hui menacées. Réduction des aides pour les contrats aidés, diminution des financements, arrêts de certaines missions, les associations font partie des 1<sup>ères</sup> victimes des choix budgétaires qu'impose la lutte contre les déficits publics. Vecteur d'une véritable innovation sociale collective, croisant des aspirations grandissantes à de profonds changements sociétaux, elles doivent être soutenues dans leurs moyens et projets, et non considérées comme des variables d'ajustement.

Les associations croisent des aspirations grandissantes à de profonds changements au sein de la société. Elles sont le vecteur d'une véritable innovation sociale collective donnant corps au *vivre-ensemble*. Le secteur associatif ne veut pas être un supplément d'âme de l'économie classique. Il a pour mission d'innover dans ses méthodes et de diffuser ses réussites vers l'ensemble du secteur productif.

Au sein du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire, les associations d'éducation populaire, et notamment les MJC, fondent leur reconnaissance à être partie prenante d'une co-production de l'action publique impliquant les habitants. Une Maison des Jeunes et de la Culture est un lieu de co-animation, de co-gestion donc de co-construction dans l'écoute et le respect. C'est aussi un lieu d'exigence, et de fort professionnalisme afin de garantir les emplois et la viabilité économique de l'association.

Une MJC constitue un élément essentiel de la vie sociale et culturelle d'un territoire de vie : pays, agglomération, ville, communauté de communes, commune, village, quartier..., en offrant à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de contribuer à ce qu'ils puissent devenir des citoyens actifs et responsables d'une démocratie vivante.

Trop souvent raillée par souci de modernisme générationnel, l'expression « éducation populaire » retrouve, dans le contexte actuel de recherche globale de sens, une dynamique concrète, une modernité mettant en reflet notre engagement et notre humble participation, au quotidien, à la construction d'un avenir plus juste et meilleur... en refusant la tentation du repli sur soi, comme seule réponse glacée à la mondialisation.

Quand le monde vacille, il est vital de renforcer les fondations de nos sociétés. Parmi ces éléments d'identité, la culture, l'histoire ; parmi ces valeurs, notre credo républicain complété de la laïcité ; parmi ces actions, la transmission de savoirs, le partage de connaissances, l'échange libre, tiennent une place absolue.

Dans une dynamique revisitée d'éducation populaire, nous réaffirmons que nos mouvements associatifs, dont les MJC, contribuent à défendre ce pour quoi, riches de nos diversités et d'un socle commun de valeurs, nous militons tous ici.

### ➤ **Projet Associatif / Feuilles de route pluriannuelles**

Forte de ses 61 ans d'existence, la MJC Prévert a connu des générations d'adhérents, bénévoles, de pratiquants, de spectateurs, de professionnels (permanents et techniciens d'activités), d'administrateurs, d'amis. Avec plus de 40 ateliers, 4 secteurs d'activités (ateliers, cinéma, radio, avec 42 professionnels soit 20 ETP, elle accueille près de 1000 adhérents chaque année, plus de 120 000 cinéphiles, entre les locaux de la Grande Rue, les Cinéastes, la Maison de Quartier Georges Moustaki...

La préparation de l'avenir, comme annoncé l'an passé en Assemblée Générale, passe par l'étude, les choix et la structuration des prochaines années...Célébrer en 2019 un anniversaire comme le 60ème, représente une formidable occasion de *re-penser* la MJC pour mieux l'asseoir dans le présent et la projeter dans le futur pour les 5 années prochaines.

Ces travaux impliquent l'ensemble des acteurs de l'association : adhérents, usagers, salariés, partenaires...afin de disposer d'une vision la plus large et complète possible de leurs, de vos attentes. N'oublions pas que la MJC est, et restera *au service* de ses usagers, ce qui implique de les écouter avec précision. Une telle démarche n'avait pas été entreprise depuis 15 ans ! Le plan de redressement étant derrière nous, le temps de se projeter est venu.

Cette démarche de re-définition, initiée en 2019, devrait pouvoir se terminer en 2021... Le contexte actuel obligeant à concentrer nos efforts vers les réponses quotidiennes à la crise sanitaire.

Guidée dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement et par l'expertise d'un cabinet indépendant, elle se décompose en 4 phases :

- . 2019 => relecture et réflexion autour du projet associatif de la MJC ; 5 axes stratégiques retenus
- . 2020 => interviews internes et externes (salariés, adhérents, élus, partenaires et usagers ou non)
- . 2020/2021 => déclinaison en feuilles de route par secteur
- . 2021 => restitution et présentation en Assemblée Générale

Se projeter sur une période de 3 ans à 5 ans, permettra d'obtenir une vision à moyen terme, de la nourrir, de la suivre sans devoir gérer au coup par coup, et donc d'éviter les erreurs de trajet, en facilitant les prises de décisions. Plus que jamais utiles dans le contexte incertain que nous connaissons, ces trajectoires utilisées comme référence, faciliteront les constructions budgétaires annuelles et intégreront toute nécessaire actualisation.

Cette méthodologie, éprouvée précédemment avec succès au sein de l'association, permettra de partager en Commissions, Bureau et Conseil d'Administration, les axes et les plans d'actions retenus. Certains secteurs disposent déjà de cette vision prospective : les Cinéastes avec le cahier des charges de la Délégation de Service Public, l'Espace de Vie Sociale avec le projet social. Il nous faudra dupliquer cette démarche et préciser les trajectoires sur 3 ans de Radio Alpa et des Ateliers.

La production de cette *re-lecture* de notre projet associatif et ses applications, fera l'objet d'une présentation lors de l'Assemblée Générale de 2021 afin d'échanger et de partager ces trajectoires.

#### ➤ **Instances**

Etre élu administrateur de la MJC Prévert, c'est veiller au respect des statuts donc du *projet associatif*, au maintien des emplois, à l'équilibre économique. C'est par conséquent garantir le fonctionnement des instances et conforter à tout niveau une proximité relationnelle avec nos principaux partenaires, professionnels et politiques.

Le Conseil d'administration de l'association constitue un espace de débats, un laboratoire à petite échelle de l'intelligence politique et de réalité appliquée à un projet, celui des MJC. Il couvre 3 générations d'âges, représente les 4 secteurs d'activités, voit siéger 3 représentants (nouvellement élus au sein du Comité Social et Economique – CSE –), des personnels permanents et techniciens d'activité respecte toutes les opinions à la condition, incontournable, de partager les valeurs que nous défendons.

Par ailleurs, les travaux en commissions secteurs (Ateliers, Espace de Vie Sociale, Radio et Cinéma), paritaire et financière, sont menés conjointement par les professionnels et les bénévoles assurant l'application concrète et l'innovation dans l'échange du projet.

Ces différents exemples d'animation partagée, de gouvernance dans la diversité et le respect, expliquent le récent redressement de la MJC et témoignent de la légitimité, en co-gestion, de notre projet par la participation active à la prise de décision, à la vie de l'association, à la construction de son avenir.

Toutefois, aussi satisfaisant que puisse paraître le fonctionnement actuel, il doit être sans relâche interrogé pour en garantir la continuité. Accueillir, fidéliser de nouveaux élus bénévoles en répondant à leurs attentes, est la seule clé du renouvellement et de l'enrichissement des instances : commissions plus décisives encore dans leurs contributions à faire des propositions au CA avec l'appui d'un rapporteur, bureau, conseil d'administration et assemblée générale.

La paupérisation généralisée du bénévolat constitue une menace d'appauvrissement du monde associatif mais aussi...une conjoncture favorable pour s'interroger et se réinventer.

## Conclusion

Dans le bilan de l'action culturelle des récents gouvernements, l'absence d'une ligne directrice fournit en creux les axes d'une relance de la politique culturelle française. Il faut avant tout redonner de la permanence en sanctuarisant les ressources allouées a minima 1% du budget de l'Etat consacré au ministère de la Culture, pour les actions qu'il gère mais, aussi, pour préserver les acteurs autonomes, dans une démarche de délégation et d'impulsion des initiatives citoyennes, pour renforcer l'accès à tous, pour croiser Education et Culture, pour libérer des ressources en taxant les chiffres d'affaires des géants du Web dans toute l'Europe...

Quelle mission impérieuse pour la nouvelle Ministre que d'élever la Culture au rang de priorité absolue en lançant un *Valois de la Culture* !

Plus que jamais dans le contexte actuel où les acteurs artistiques et culturels, les créations, les programmations sont frappés de plein fouet et menacés, considérer la culture comme un bien commun, conjuguant de façon unique, le beau et l'utile, s'inscrivant autant dans l'imaginaire individuel que dans le tissu économique et social est un devoir.

Ouvrons la voie aux générations à venir pour privilégier la culture comme levier d'émancipation par la compréhension de l'ordre des choses, de leur complexité, comme ouverture à l'autre, à l'universel.

Privilégions l'art et la culture, et plaçons l'humain au cœur de nos sociétés pour lutter contre l'intolérance, l'inégalité !

---

Depuis plusieurs années, j'ai la responsabilité et l'honneur de présider, comme bénévole, le Conseil d'Administration de la MJC. L'assiduité et les compositions du CA, conjuguant stabilité et renouvellement, permettent la connaissance des dossiers pour des prises de décisions concertées dans l'écoute et le respect de chacun. Les enjeux futurs nécessitent une parfaite maîtrise des sujets favorisant réflexions et actions ciblées en réponse aux attentes de nos publics, au service desquels nous sommes.

La détermination du Conseil d'Administration de l'association demeure sans faille dans l'action à mener pour assurer la pérennité de la MJC et de ses emplois.

Sans faille pour réaffirmer le rôle des MJC comme *espace* d'échanges où se construit le « vivre ensemble ».

Par l'approbation des rapports présentés, vous manifesterez votre soutien aux orientations et actions des adhérents élus vous représentant. Cette légitimité est dans ce contexte indispensable.

Par votre participation à un Conseil d'Administration consolidé, vous garantirez la vivacité créatrice et démocratique de la MJC Prévert.

Je tiens, en conclusion, comme chaque année, à féliciter et à remercier sincèrement toutes celles et ceux, bénévoles, élus, qui, en soutien au travail de qualité des professionnels, par leur important investissement militant, sur leur temps libre, garantissent le présent et l'avenir de nos mouvements et projets associatifs.

Bel été à toutes et tous !

Stéphane LEMESLE  
Président

# **RAPPORT FINANCIER**

## **Exercice 2019**

- > Analyse des comptes de bilan
- > Analyse du compte de résultat
- > Comparatif entre le budget prévisionnel et le budget réalisé
- > Conclusion

## Les comptes du bilan

Le bilan présente à un moment donné, en l'occurrence au 31 décembre 2019, ce que possède la MJC (actif) et ses ressources (passif).

### **Les actifs**

#### **Actif immobilisé**

L'actif immobilisé représente les possessions de la MJC destinées à y rester durablement. Il est quasiment stable passant de 198 448€ à la fin 2018 à 194 860€ au 31 décembre 2019.

#### **Actif circulant**

L'actif circulant, consommé par l'activité de la Maison, croît de plus de 9% passant de 449 996€ en 2018 à 493 202€ en 2019. Une forte hausse des créances explique cette différence.

### **Le passif**

#### **Capitaux propres**

Les fonds propres associatifs s'accroissent de 2,6% par rapport à 2018 et atteignent 112 523€.

Le montant des capitaux propres de l'association s'obtient en additionnant les résultats des exercices précédents, le report à nouveau, qui est toujours plus proche du positif (- 41 922€), le résultat de l'exercice (+ 19 439€), et le montant net des subventions d'équipement (+ 135 006€) toujours en baisse du fait de l'amortissement des subventions obtenues pour les investissements antérieurs.

#### **Provisions pour risques et charges**

Les provisions s'élèvent à 133 076€ en baisse de 4%. Elles ne concernent que des provisions pour charge, en particulier la provision retraite

#### **Dettes**

Les dettes s'établissent à 442 463€, dont 250 998€ de dettes à moins de un an, régularisées durant l'exercice 2020, 168 387€ de produits constatés d'avance et 23 074 € correspondant au solde de l'emprunt de trésorerie contracté en 2016.

## **Le compte de résultat**

L'exercice 2019 est excédentaire, avec un résultat net comptable de 19 439€.

Le résultat se répartit comme suit :

– Résultat d'exploitation :	-25 132€	- 17 916€ en 2018)
– Résultat financier :	-47€	- 359€ en 2018)
– Résultat exceptionnel :	44 571€	35 182€ en 2018)

### **Résultat d'exploitation**

#### **Les recettes (Produits)**

Les produits d'activité augmentent de 7% entre 2018 et 2019 pour atteindre 898 559€. Ces produits représentent 61% des recettes liées à l'exploitation.

Les 482 499€ de subventions représentent 31,5% des recettes.

Elles sont stables, en hausse de 0,5% après les fortes baisses des années 2017 et 2018.

Les autres produits de gestion, soit les locations de salles, les prestations externes assurées par des techniciens d'atelier, la compensation de délégation de service public (DSP) pour les Cinéastes, et les transferts de charges, s'élèvent à 146 574€. Ces autres produits sont également stabilisés après les fortes baisses de 2017 et 2018 des transferts de charge liés aux divers dispositifs d'emplois aidés.

A noter que la mise à disposition des locaux 97 Grande Rue et d'une partie de la maison de quartier Georges Moustaki, 211 rue des Maillets, ainsi que des fluides (eau, électricité) par la ville du Mans est valorisé à 127 600€.

Le total des recettes liées à l'exploitation se monte à 1 527 632€, stable vis-à-vis de l'exercice précédent.

#### **Les dépenses (Charges)**

Le total des dépenses permettant de faire fonctionner la MJC est en hausse de 4,75% par rapport à 2018 et s'élève à 1 552 717€.

### **Résultat financier**

Le prêt de trésorerie de 80 000€ contracté en mai 2016 a entraîné des intérêts pour 315€, tandis que la trésorerie a généré 263€ de produits financiers. Ainsi le résultat financier de l'exercice 2019 est déficitaire de 47€.

### **Résultat exceptionnel**

Les charges exceptionnelles atteignent 17 862€ (charges exceptionnelles diverses, provision conventionnelle de retraite). Les produits exceptionnels s'élèvent à 62 433€ (Divers produits exceptionnels, amortissement des subventions d'équipement et des reprises sur provisions de retraite), ce qui donne un résultat exceptionnel excédentaire de 44 571€.

## Comparatif entre le budget prévisionnel et le budget réalisé : Charges

MJC JACQUES PRÉVERT	COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2019 (En Euros)			
CHARGES	BUDGET (BP)	RÉALISÉ	DIFFÉRENCE	OBSERVATIONS
ÉLECTRICITÉ	15 100	13 088	-2 012	
EAU	2 350	1 018	-1 332	
CARBURANT	450	262	-188	
FOURNITURES D' ENTRETIEN ET PETITS ÉQUIPEMENT	20 600	17 634	-2 966	
FOURNITURES DE BUREAU	11 750	8 868	-2 882	
ACHATS DE MARCHANDISES	6 250	5 632	-618	
<b>ACHATS</b>	<b>56 500</b>	<b>46 502</b>	<b>-9 998</b>	
SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE	80 200	124 926	44 726	L'ensemble du personnel de ménage est soustraité.
LOCATIONS FILMS	193 934	241 005	47 071	Proportionné à l'activité cinéma
LOCATIONS IMMOBILIÈRES	30 000	30 832	832	
LOCATIONS DIVERSES	24 450	23 969	-481	
ENTRETIENS ET RÉPARATIONS	7 300	4 669	-2 631	
MAINTENANCE	16 850	15 087	-1 763	
ASSURANCES	10 700	10 832	132	
DOCUMENTATION GÉNÉRALE	2 000	1 497	-503	
PERSONNEL INTÉRIMAIRE	0	636	636	
<b>SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>365 434</b>	<b>453 453</b>	<b>88 019</b>	
HONORAIRES	5 300	8 772	3 472	Voir provision
REL° PUBLIQUES, AFFICHES, PUB., PUBLICATIONS	20 550	21 445	895	
TRANSPORTS SUR ACHATS	4 500	2 163	-2 337	
TRANSPORTS & DÉPLACEMENTS	7 000	10 357	3 357	
MISSIONS & RÉCEPTIONS	7 000	11 122	4 122	En lien avec l'activité cinéma notamment
FRAIS POSTAUX & DE TÉLÉCOMMUNICATION	15 600	20 293	4 693	Les frais de poste contiennent les retours de film demandés par les distributeurs
SERVICES BANCAIRES & ASSIMILÉS	6 050	6 594	544	
COTISATIONS	12 900	12 754	-146	

<b>AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>78 900</b>	<b>93 501</b>	<b>14 601</b>	
IMPÔTS & TAXES (SACEM, TSA, ...)	82 100	82 824	724	
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	<b>82 100</b>	<b>82 824</b>	<b>724</b>	
SALAIRES & CHARGES (Dt Prov Retraite)	747 563	707 482	-40 081	Voir sous-traitance générale
MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE ...	4 050	3 965	-85	
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	13 600	31 927	18 327	Des frais de formation non prises en charge par l'organisme de remboursement.
<b>CHARGES DU PERSONNEL</b>	<b>765 213</b>	<b>743 373</b>	<b>-21 839</b>	
REDEVANCE CARTE Le Pass	6 000	7 658	1 658	Utilisation de la carte PASS aux Cinéastes en hausse par rapport aux prévisions
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTES	0	654	654	
COMPLÉMENT DSP (1€ par entrée au delà de 100 000 entrées)	0	35 874	35 874	Le montant concerne les années 2018 et 2019. Le BP étant réalisé avec 100 000 entrées, il affiche "0".
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>6 000</b>	<b>44 186</b>	<b>38 186</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>10 000</b>	<b>15 000</b>	<b>5 000</b>	Une provision pour honoraire et une provision pour la mise à jour de vieux comptes datant de la période de redressement
<b>DOTATIONS SUR AMORTISSEMENTS</b>	<b>67 600</b>	<b>74 405</b>	<b>6 806</b>	
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>700</b>	<b>318</b>	<b>-382</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OP. DE GESTION COURANTE</b>	<b>0</b>	<b>9 486</b>	<b>9 486</b>	
			0	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 432 445</b>	<b>1 563 049</b>	<b>130 604</b>	

## Comparatif entre le budget prévisionnel et le budget réalisé : Produits

MJC JACQUES PRÉVERT	COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2019 (En Euros=			
PRODUITS	BUDGET (BP)	RÉALISÉ	DIFFÉ- RENCE	OBSERVATIONS
ADHÉSIONS	14 480	16 929	2 449	
RECETTES ATELIERS	200 000	217 012	17 012	Meilleure activité du secteur "ateliers"
RECETTES EVS	13 670	21 222	7 552	Une partie des stages organisés par la MJC dépendent de l'EVS et génèrent des ressources importantes.
RECETTES RADIO ALPA	33 805	34 561	756	
RECETTES STRUCTURE	3 000	7 914	4 914	
RECETTES LES CINÉASTES	508 200	622 449	114 249	120 796 entrées réalisées contre 100 000 entrées au BP
TVA sur recettes Les Cinéastes	-26 494	-32 450	-5 956	
AUTRES PRODUITS D'ACTIVITÉS ANNEXES	10 698	10 922	224	
<b>RECETTES DES ACTIVITÉS</b>	<b>757 359</b>	<b>898 560</b>	<b>141 200</b>	
LES CINÉASTES	86 200	91 035	4 835	
ESPACE DE VIE SOCIAL	132 156	95 233	-36 923	Demandes de subventions rejetées par les porteurs de projets
LES ATELIERS	55 542	68 894	13 352	
RADIO ALPA	149 893	152 617	2 724	
STRUCTURE	99 153	81 828	-17 325	
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>522 944</b>	<b>489 607</b>	<b>-33 337</b>	
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE/DONS	0	1 852	1 852	
COMPENSATIONS (DSP)	60 000	60 000	0	
MEDIAVISION	4 600	5 670	1 070	
<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>64 600</b>	<b>67 522</b>	<b>2 922</b>	
<b>QUOTE PART DE SUBVENTION VIRÉ AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>52 500</b>	<b>58 475</b>	<b>5 975</b>	
<b>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>10 281</b>	<b>20 359</b>	<b>10 078</b>	
<b>TRANSFERTS DE CHARGES (ASP)</b>	<b>40 860</b>	<b>43 735</b>	<b>2 875</b>	
PRODUITS FINANCIERS	0	268	268	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OP. DE GESTION COURANTE	0	3 958	3 958	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 448 545</b>	<b>1 582 484</b>	<b>133 939</b>	
<b>RÉSULTAT</b>	<b>16 100</b>	<b>19 435</b>	<b>3 335</b>	

## Conclusion

En 2019 la maison dégage un excédent pour la troisième année consécutive, seulement comme les deux exercices précédents, cet excédent dépasse de peu le montant du remboursement du prêt contracté en 2016. Ainsi, le résultat excédentaire est de 19 435€ et le montant de remboursement du prêt s'élève à 16 092€.

La part des recettes propres dans le budget de la MJC générée par les différents secteurs de la MJC (cinéma, ateliers, radio, espace de vie sociale) est de 61, celle des subventions représente 31%.

Fort du succès des Cinéastes, après une prévision en hausse de 8% en 2018, nous avons renouvelé l'expérience en 2019 pour atteindre l'objectif de 100 000 entrées. En réalité le nombre d'entrées en 2019 fut de 120 796, en hausse de 5% par rapport aux 115 078 entrées de 2018. Les dispositifs scolaires (École au cinéma, Collège au cinéma et Lycée au cinéma) ont amené 21 812 jeunes spectateurs aux Cinéastes. Les abonnés à la carte Pass du groupe Pathé accroissent encore leur présence aux Cinéastes, car cette carte concerne 16 650 entrées en 2019, soit une hausse de 20% par rapport à 2018 et de 44% par rapport à 2017. La MJC compte 64 adhérents cinéma en 2019 contre 53 en 2018.

Les ateliers regroupent 951 adhérents en 2019, soit une augmentation de 27%. A noter l'intégration des adhérents de l'association MAVIBEL qui cessait son activité. 74 adhérents MAVIBEL ont donc participé à cette forte augmentation.

En 2019, Radio Alpa, le secteur radio de la MJC, a réuni 57 animateurs et chroniqueurs. Comme chaque année les bénévoles ont organisé des concerts, Alpa on the rock et Alpa on da mix, ainsi que le bal de l'amitié avec les associations partenaires afin de contribuer aux recettes du secteur.

Notre résultat d'exploitation, c'est-à-dire le résultat obtenu par les activités de la Maison, reste déficitaire. En 2019, la MJC a réorganisé une partie de ses propositions d'ateliers afin d'intégrer les adhérents de l'association MAVIBEL, ce qui a entraîné des charges supplémentaires. De même, une partie des projets auxquels la maison a répondu notamment dans le cadre du "contrat ville" n'ont pas abouti, ce qui engendre une baisse des subventions, donc des recettes, pour l'EVS et la Radio. Notons également que l'arrêt des emplois aidés s'est encore fait ressentir durant l'exercice.

Cyrille Provost  
Trésorier



# **ANNEXES**

## **Rapport du Commissaire aux comptes**

# MJC JACQUES PREVERT

Association Loi de 1901

97 Grande Rue

72000 LE MANS

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

## Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31/12/2019

### PARIS

42, boulevard Malesherbes  
75008 Paris  
Tél. : **01 42 12 88 55**  
Fax : 01 42 12 88 50

### LE MANS

Immeuble Vinci  
49, avenue Bartholdi  
72000 Le Mans  
Tél. : **02 43 87 00 02**  
Fax : 02 43 39 20 94

# MJC JACQUES PREVERT

Association Loi de 1901

97 Grande Rue  
72000 LE MANS

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

**Exercice clos le 31/12/2019**

### PARIS

42, boulevard Malesherbes  
75008 Paris  
Tél. : **01 42 12 88 55**  
Fax : 01 42 12 88 50

### LE MANS

Immeuble Vinci  
49, avenue Bartholdi  
72000 Le Mans  
Tél. : **02 43 87 00 02**  
Fax : 02 43 39 20 94

Association MJC JACQUES PREVERT - Exercice clos le 31 Décembre 2019 [www.agilysconseil.fr](http://www.agilysconseil.fr)

Comptabilité · Fiscalité · Social · Organisation · Formation - Audit et Missions Légales  
Gestion · Assistance juridique · Ingénierie Financière · Ingénierie Patrimoniale

SARL au capital de 2 000 euros - RCS Le Mans 799 639 000  
Inscrite aux Compagnies Régionales des Commissaires aux Comptes de Paris et d'Angers

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 Décembre 2019**

-----

Mesdames, Messieurs les adhérents,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MJC JACQUES PREVERT relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 17/04/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents**

Le rapport de gestion ne nous ayant pas été communiqué, comme le prévoit l'article L.612-4 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document.

En application de la loi, nous vous signalons que le non-établissement du rapport de gestion constitue une violation des dispositions de l'article L.612-4 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

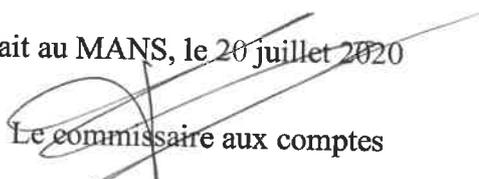
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date

de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au MANS, le 20 juillet 2020

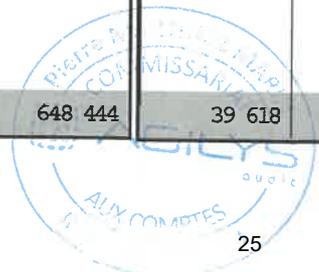
  
Le commissaire aux comptes

AGILYS AUDIT  
Romuald BEDOUIN

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	30 049	20 125	9 924	9 403	521	5.54
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	678 609	544 816	133 793	151 002	17 209	11.40
	Autres immobilisations corporelles	88 082	46 049	42 032	26 916	15 116	56.16
	Immobilisations en cours				2 036	2 036	100.00
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	915		915	915			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	7 869		7 869	7 869			
Prêts							
Autres immobilisations financières	327		327	307	20	6.51	
<b>TOTAL I</b>	<b>805 850</b>	<b>610 990</b>	<b>194 860</b>	<b>198 448</b>	<b>3 588</b>	<b>1.81</b>	
Comptes de liaison							
<b>TOTAL II</b>							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	21 542		21 542	10 720	10 822	100.95
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	140 777		140 777	120 116	20 662	17.20
	Autres créances	166 466		166 466	141 419	25 047	17.71
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	139 823		139 823	153 376	13 553	8.84	
Charges constatées d'avance (3)	24 593		24 593	24 364	229	0.94	
<b>TOTAL III</b>	<b>493 202</b>		<b>493 202</b>	<b>449 996</b>	<b>43 207</b>	<b>9.60</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 299 052</b>	<b>610 990</b>	<b>688 062</b>	<b>648 444</b>	<b>39 618</b>	<b>6.11</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an



**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	41 922		58 829		16 907	28.74
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)</b>	<b>19 439</b>		<b>16 907</b>		<b>2 532</b>	<b>14.98</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	135 006		151 768		16 761	11.04	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	<b>TOTAL I</b>	<b>112 523</b>		<b>109 846</b>		<b>2 678</b>	<b>2.44</b>
	<b>Comptes de liaison</b>						
	<b>TOTAL II</b>						
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Provisions pour risques			15 078		15 078	100.00
	Provisions pour charges	133 076		123 941		9 135	7.37
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	<b>TOTAL III</b>	<b>133 076</b>		<b>139 019</b>		<b>5 943</b>	<b>4.27</b>
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	23 078		73 596		50 519	68.64
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 003		1 105		102	9.24
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 212		37 699		31 513	83.59
	Dettes fiscales et sociales	116 176		119 878		3 702	3.09
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	64 607		37 285		27 322	73.28	
Instrument de trésorerie							
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance	168 387		130 016		38 372	29.51
	<b>TOTAL IV</b>	<b>442 463</b>		<b>399 579</b>		<b>42 884</b>	<b>10.73</b>
	<b>Ecarts de conversion passif (V)</b>						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>688 062</b>		<b>648 444</b>		<b>39 618</b>	<b>6.11</b>

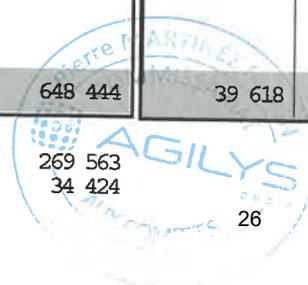
(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

274 075

269 563  
34 424

26



**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	898 559		840 787		57 772	6.87
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>898 559</b>		<b>840 787</b>		<b>57 772</b>	<b>6.87</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	482 499		479 442		3 057	0.64
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	79 052		75 105		3 946	5.25
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	67 522		69 051		1 529	2.21
<b>TOTAL I</b>	<b>1 527 632</b>		<b>1 464 385</b>		<b>63 247</b>	<b>4.32</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>						
Achats de marchandises	5 632		4 580		1 052	22.97
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	560 618		469 226		91 392	19.48
Impôts, taxes et versements assimilés	108 793		112 097		3 304	2.95
Salaires et traitements	577 035		568 869		8 166	1.44
Charges sociales	138 160		199 681		61 521	30.81
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	74 405		69 662		4 743	6.81
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	7 265		15 078		7 813	51.82
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	80 809		43 109		37 700	87.45
<b>TOTAL II</b>	<b>1 552 717</b>		<b>1 482 302</b>		<b>70 415</b>	<b>4.75</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>25 085</b>		<b>17 916</b>		<b>7 169</b>	<b>40.01</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
Produits financiers de participations		5		5		
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés				13	13	100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		263		282	19	6.73
<b>TOTAL V</b>		<b>268</b>		<b>300</b>	<b>32</b>	<b>10.51</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		315		659	343	52.13
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL VI</b>		<b>315</b>		<b>659</b>	<b>343</b>	<b>52.13</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>		<b>47</b>		<b>359</b>	<b>312</b>	<b>86.90</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>		<b>25 132</b>		<b>18 275</b>	<b>6 857</b>	<b>37.52</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		158		3 331	3 173	95.25
Produits exceptionnels sur opérations en capital		62 275		64 955	2 679	4.13
Reprises sur provisions et transferts de charges				2 099	2 099	100.00
<b>TOTAL VII</b>		<b>62 433</b>		<b>70 385</b>	<b>7 951</b>	<b>11.30</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 862		3 026	164	5.41
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				7 791	7 791	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		15 000		24 385	9 385	38.49
<b>TOTAL VIII</b>		<b>17 862</b>		<b>35 203</b>	<b>17 340</b>	<b>49.26</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		<b>44 571</b>		<b>35 182</b>	<b>9 389</b>	<b>26.69</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>		<b>1 590 334</b>		<b>1 535 070</b>	<b>55 264</b>	<b>3.60</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>		<b>1 570 895</b>		<b>1 518 163</b>	<b>52 732</b>	<b>3.47</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		<b>19 439</b>		<b>16 907</b>	<b>2 532</b>	<b>14.98</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>		<b>19 439</b>		<b>16 907</b>	<b>2 532</b>	<b>14.98</b>

## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12
	Ecart N / N-1			
			Euros	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	127 600		128 475	0.68
<b>TOTAL</b>	127 600		128 475	0.68
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	127 600		128 475	0.68
<b>TOTAL</b>	127 600		128 475	0.68



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 688 061.97 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 527 632.02 Euros et dégageant un excédent de 19 438.92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- le chiffre d'affaires

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 501		4 548
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	632 518		46 091
Installations générales agencements aménagements divers	61 688		22 630
Matériel de transport	4 200		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 053
Immobilisations corporelles en cours	2 036		
<b>TOTAL</b>	<b>700 442</b>		<b>72 774</b>
Autres participations	915		
Autres titres immobilisés	7 869		15 711
Prêts, autres immobilisations financières	307		620
<b>TOTAL</b>	<b>9 091</b>		<b>16 331</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>735 033</b>		<b>93 653</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			30 049	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			678 609	
Installations générales agencements aménagements divers		436	83 882	
Matériel de transport			4 200	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 053		
Immobilisations corporelles en cours		2 036		
<b>TOTAL</b>		<b>6 525</b>	<b>766 691</b>	
Autres participations			915	
Autres titres immobilisés		15 711	7 869	
Prêts, autres immobilisations financières		600	327	
<b>TOTAL</b>		<b>16 311</b>	<b>9 111</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>22 836</b>	<b>805 850</b>	



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	16 098	4 027		20 125
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	481 516	63 301		544 816
Installations générales agencements aménagements divers	37 772	6 027		43 799
Matériel de transport	1 200	1 050		2 250
TOTAL	520 487	70 378		590 865
TOTAL GENERAL	536 585	74 405		610 990

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 027				
Instal.techniques matériel outillage indus.	63 301				
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 027				
Matériel de transport	1 050				
TOTAL	70 378				
TOTAL GENERAL	74 405				

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	118 660	7 265	7 849		118 076
Gros entretien et grandes révisions	5 281	20 281	10 562		15 000
Autres provisions pour risques et charges	15 078		15 078		
TOTAL	139 019	27 546	33 489		133 076
TOTAL GENERAL	139 019	27 546	33 489		133 076
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles</b>		7 265 15 000	28 208		



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	327	327	
Autres créances clients	140 777	140 777	
Personnel et comptes rattachés	32	32	
Taxe sur la valeur ajoutée	23 495	23 495	
Débiteurs divers	142 939	142 939	
Charges constatées d'avance	24 593	24 593	
<b>TOTAL</b>	<b>332 164</b>	<b>332 164</b>	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4	4		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	23 074	16 254	6 820	
Fournisseurs et comptes rattachés	69 212	69 212		
Personnel et comptes rattachés	56 041	56 041		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 473	49 473		
Autres impôts taxes et assimilés	10 662	10 662		
Autres dettes	64 607	64 607		
Produits constatés d'avance	168 387	168 387		
<b>TOTAL</b>	<b>441 460</b>	<b>434 640</b>	<b>6 820</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 092			

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	linéaire	3 à 5 ans

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	142 939
Total	142 939

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 319
Dettes fiscales et sociales	85 267
Autres dettes	40 074
Total	143 664

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		24 593
Total		24 593
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		168 387
Total		168 387

**Subventions d'équipement**

Les demandes auprès du FSER ont été accordées pour le financement d'équipements.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Valorisation des contributions volontaires**

De la part de la Ville du Mans :

- Mise à disposition gratuite d'un ensemble immobilier d'une surface de 1 605.90 m<sup>2</sup> et prise en charge des fluides (eau, assainissement, électricité, gaz) , l'ensemble est valorisé à 127 600 euros.

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 074
Total	23 074

**Engagements financiers**

Engagements donnés

Engagements reçus

Garantie simple de la Ville du Mans à hauteur de 50% pour le remboursement de toutes sommes dues en principal, intérêts de retard, indemnités, frais et accessoires au titre du prêt de 80 000€ selon notification en date du 22/04/2016.

**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision pour charge est comptabilisée et porte à 118 076 euros l'engagement en matière de pensions et de retraites.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	12 632
55 à 59 ans	6 à 10 ans	49 564
45 à 54 ans	11 à 20 ans	14 728
35 à 44 ans	21 à 30 ans	36 554
moins de 35 ans	plus de 30 ans	4 598
<b>Engagement total</b>		<b>118 076</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 4%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		118 076	

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
<b>Produits exceptionnels</b>		
- Quote-part de subventions d'équipement	58 475	7770
- Dévolution association Mavibel	3 800	7780
- Ajustements divers	158	7710
<b>Total</b>	<b>62 433</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
- Vol de caisse	1 500	6710
- Solde perdu de subventions	810	6710
- Solde perdu de subventions	350	6718
- Régularisation URSSAF	203	6710
<b>Total</b>	<b>2 863</b>	

**Transferts de charges**

Nature	Montant
Aides sur emploi	
Remboursement assurance	49 692
Divers indemnités	684
<b>Total</b>	<b>50 843</b>



# MJC JACQUES PREVERT

Association Loi de 1901

97 Grande Rue  
72000 LE MANS

## Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31/12/2019

### PARIS

42, boulevard Malesherbes  
75008 Paris  
Tél. : **01 42 12 88 55**  
Fax : 01 42 12 88 50

### LE MANS

Immeuble Vinci  
49, avenue Bartholdi  
72000 Le Mans  
Tél. : **02 43 87 00 02**  
Fax : 02 43 39 20 94

## Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Chers adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

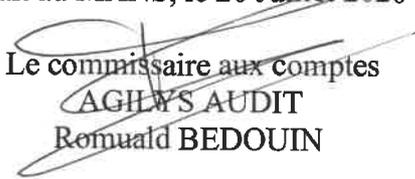
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

<i><u>Personne concernée :</u></i>	Monsieur Stéphane LEMESLE
<i><u>Nature et objet :</u></i>	Remboursement des frais de déplacement, Paris-Le Mans
<i><u>Modalités :</u></i>	Le montant comptabilisé en charge, pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 est de 1 265.34 Euros.

Fait au MANS, le 20 Juillet 2020

  
Le commissaire aux comptes  
AGILYS AUDIT  
Romuald BEDOUIN



**BUDGET  
PRÉVISIONNEL  
2020**



# **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

**Cinéma Les Cinéastes**

## Rapport AG MJC 2019/2020

Les cinéastes se portaient bien...jusqu'au 15 mars 2020. C'est à cette date que nous avons reçu l'ordre gouvernemental de fermer nos portes, comme toutes les structures. Pour les cinémas, ce fut une première en 120 ans d'existence. Nous avons rouvert le 24 juin mais les conséquences de ces 3 mois d'arrêt n'ont pas fini de se faire sentir : fréquentation, partenariats, politique événementielle, programmation, dispositifs d'éducation à l'image, organisation, etc. la crise sanitaire s'est abattue alors que nous avions beaucoup de beaux rendez-vous programmés au printemps 2020. Cet état des lieux, sans être anxiogène, vous donnera un bilan objectif de cette saison particulière.

### Chapitre 1 : La programmation

La programmation des Cinéastes s'est transformée depuis 2017 pour devenir un subtil mélange de sorties nationales, de documentaires forts et de rétrospectives pertinentes qui donnent à notre ligne éditoriale des allures de cinémathèque. C'est grâce à cet éclectisme que Les Cinéastes continuent d'être un outil culturel apprécié des spectateurs où chacun peut trouver son bonheur cinématographique. Et les entrées l'attestaient cette saison encore.

La salle est toujours classée d'Art et d'Essai avec ses 3 labels :

- Recherche et Découverte
- Patrimoine et Répertoire
- Jeune public

Nous participons toujours au réseau Europa en proposant les filmographies de réalisateurs européens reconnus et les œuvres remarquées lors des festivals aussi prestigieux que le festival de Cannes, la Mostra de Venise et le festival de Berlin pour ne citer qu'eux.

Notre salle se distingue aussi par sa programmation jeune public variée, conçue parfois dans le cadre de grandes opérations locales comme le *festival Graines d'images Junior* ou nationales, comme *Télérama Junior*, parfois à notre initiative comme le *Noel* ou le *Printemps des P'tits cinéphiles*. Cette programmation est automatique à chaque vacance scolaire et propose des alternatives de qualité aux blockbusters.

Enfin, Les Cinéastes se distinguent également par ses nombreux événements en partenariat avec l'ensemble du tissu associatif et/ou éducatif local, sa collaboration active avec d'autres outils culturels municipaux ou privés et sa participation aux événements qui émaillent la vie des mancelles et des manceaux.

## A : Les actions culturelles

### 1 : les soirées thématiques

L'agenda des Cinéastes se compose d'une multitude d'évènements, que ceux-ci soient ponctuels, cycliques ou réguliers, ils ont surtout le mérite d'être proposés avec de nombreux partenaires et traitant de sujets très variés tout au long de l'année :

- 40 partenaires
- Plus de 50 soirées spéciales
- 8 festivals
- 7 avant-premières
- 8 expositions

#### La programmation cyclique :

- Les lundis Ciné seniors (1<sup>er</sup> lundi) en partenariat avec le **CCAS** du Mans,
- Les cartes blanches aux Abos, avec les Abobinables de l'Université, 1 lundi par mois
- Les projections un mercredi sur deux avec **l'Université du Temps Libre**,
- Les mercredis **éducatifs**, programmés avec le **Service d'éducation périscolaire** du Mans,
- Les Séances Art et Cinéma, proposés le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois en partenariat avec la **SAMM (Société des Amis des Musées du Mans)**.
- Les vendredis du ciné chti (1<sup>er</sup> vendredi) avec l'association **Chti en'Maine**,
- Les séances Ciné-ma différence, le 1<sup>er</sup> dimanche du mois, proposées depuis 3 ans en partenariat avec **Loisirs Pluriels** et **Les pachas**,
- Les derniers vendredis du **Bis not dead**, qui fait la part belle au cinéma de genre

#### Les rétrospectives :

Toujours en lien avec une actualité liée à un film ou à un réalisateur, nous avons proposé en 2019/2020 4 rétrospectives importantes :

- Agnès Varda
- Jim Jarmusch
- Ingmar Bergman
- Bo Widerbergh

Et à cela s'ajoutent, des Ciné-rencontres dans le cadre de partenariats ponctuels et des avant-premières que je vous propose de retrouver dans l'agenda 2019/2020 ci-dessous :

<b>Juillet</b>	Mardi 2	<b><i>Un héritage empoisonné</i></b> , dans le cadre des Mardi du développement durable.
	Mercredi 3	<b><i>Rire tout court</i></b> , soirée des Ambassadeurs

	Vendredi 5	Soirée Nick Cave, proposée et animée par Léopold Beuvier
	Dimanche 7	<b>Le sacrement de la tendresse</b> , avec l'association Jean Vanier
	Mercredi 17	Ciné musée autour de <b>Zarafa</b> avec le carré Plantagenet

Septembre	Mardi 3	<b>La grande Scynthe</b> , avec l'association <b>Alternatiba</b>
	Jeudi 12	Avant-première <b>Portrait de la jeune fille en feu</b> pour le <b>MIFEAC</b> , festival international d'art moderne
		Ciné débat sur <b>Reports on Sarah and Salem</b> avec l' <b>AFPS</b>
	Mercredi 25	Lancement de la nouvelle saison <b>Clap Ciné</b> avec la <b>Médiathèque</b> , projection de <b>Get out</b> .
Avant-première <b>Tomorrow Tripoli</b> en présence des 2 réalisateurs		

Octobre	Mardi 1	<b>Et je choisis de vivre</b> , avec les associations <b>Pachas</b> et <b>Arc en ciel</b>
	Jeudi 3	<b>La faim des fous</b> , avec l'association <b>Unafam</b>
	Lundi 7	Avant-première de <b>Ne croyez surtout pas que je hurle</b> , en présence du réalisateur
	Mardi 8	Projection gratuite des <b>vieux fourneaux</b> , dans le cadre de la <b>semaine bleue</b> , organisée par le <b>CD72</b>
	Vendredi 11	Avant-première d' <b>un monde plus grand</b> , dans le cadre de la 25ème heure du livre
	Mardi 15	<b>Food coop</b> , en partenariat avec <b>Alternatiba</b>
	Jeudi 17	<b>Nouvelle cordée</b> , dans le cadre de la <b>journée mondiale du refus de la misère</b> , avec un collectif d'associations sarthoises
	Mercredi 23	Projection spéciale de <b>Percu jam</b> , animé par <b>Les Pachas</b>

Novembre	Lundi 4	<b>Daniel Darc</b> , dans le cadre du festival <b>Bebop</b>
	Mardi 5	<b>Irritzina</b> , animé par <b>Alternatiba</b>
	Mardi 12	<b>Sac la mort</b> , proposé dans le cadre du festival <b>Changé d'air</b>
	Jeudi 21	Film d'ouverture du festival <b>Aux écrans du réel</b> , avec <b>Chroma</b>
	Lundi 25	<b>Female pleasure</b> , ciné débat animé par la <b>LDH</b>
	Mardi 26	<b>Les hirondelles de Kaboul</b> , dans le cadre du <b>Festisol</b>
	Jeudi 28	<b>Adults in the room</b> , en présence de Kosta Gavras

Décembre	Lundi 2	<b>The navigators</b> , ciné débat animé par la <b>CGT</b>
	Mardi 10	<b>120 battements par minute</b> , avec <b>Alternatiba</b>
	Jeudi 12	<b>Ces liens invisibles</b> , soirée sur la constellation familiale
	Mercredi 18	<b>Vos âmes déracinées</b> , projection pour de jeunes allophones

Janvier	Vendredi 10	<b>L'éveil d'Eduardo</b> dans le cadre des Rendez-vous du cinéma italien
	Lundi 13	<b>La saveur des Ramen</b> , carte blanche aux abos

	Vendredi 24	Osmozons
	Dimanche 26	<b>Aloise</b> , proposé par « Femmes d'histoire »
	Lundi 27	Avant-première de <i>la cravate</i> , en présence du réalisateur

<b>Février</b>	Jeudi 6	Soirée concert en hommage à Jacques Demy en partenariat avec la ville du Mans
	Samedi 8	<b>M</b> , puis <b>le jeune Ahmed</b> , proposés par Chrétiens en marche
	Lundi 10	<b>Petit paysan</b> , carte blanche aux abos
	Mardi 11	<b>Autonomies</b> , mardi du développement durable avec Alternatiba
	Mercredi 12	<b>American beauty</b> , soirée sur le désir par la prépa Touchard
	Lundi 24	Avant-première de <b>Vivarium</b> , soirée de la commission cinéma

## 2 : Les festivals

Que l'on soit porteurs des projets ou simplement structure accueillante et participante, nous avons pu proposer cette saison :

- **Du 13 au 19 novembre** : les risques psychosociaux au travail, avec Santé au travail 72
- **Le 13 décembre** : soirée Mada tout court, festival de courts métrages malgaches
- **Du 15 au 21 Janvier** : festival Télérama
- **Le 7 Février** : les 24 tout courts, proposé par Claude Sausseureau
- **Du 2 au 11 mars** : Tutti al cinéma, avec Dante Allighieri

Nous aurions dû proposer à suivre le festival du film hispanique et le festival du film judiciaire mais un pangolin en a décidé autrement.

Dans cet agenda, n'apparaissent pas **les liens privilégiés que nous avons avec la ville** :

- Les séances avec le département Histoire de le Mans Université :

Inspiré par les 12 heures de l'Histoire, évènement impulsé par Le Mans Université, nous avons proposé des séances animées par des professeurs d'histoire pour démêler le vrai du faux dans les représentations cinématographiques historiques.

- Les ciné crèches que nous proposons en mars,

En concertation avec les assistantes maternelles, un film court, pertinent, projeté dans des conditions optimales (lumière tamisé et rehausseurs tout confort) est proposé tout au long de mars. Cette année les séances ont été annulées mais un report est envisagé.

- Les lundis ciné sénior avec le CCAS,

Le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois, un film de notre programmation et un film à la discrétion des animateurs du CCAS sont proposés à tarification privilégiée pour les bénéficiaires.

- Les ciné musées, proposés chaque mois en partenariat avec les Musées de Tésé et Le Carré Plantagenet-Jean-Claude-Boulard

En lien avec les expositions programmées dans ces musées, nous avons proposés un mercredi par mois une œuvre, un goûter et une visite dans le musée proposant l'exposition concernée.

- Les mercredis éducatifs avec le service périscolaire,

C'est avec des responsables de centres missionnés par Christophe Couzon que nous avons mis en place pour la saison 2019/2020 les mercredis éducatifs, en sélectionnant des œuvres en lien avec les thématiques que les centres souhaitaient étayer.

- Les séances dédiées aux centres de loisirs

Cela fait déjà 3 ans que Dominique Daize mobilise ses animateurs pour le choix dans un catalogue d'œuvres, celles qu'ils souhaitent montrer aux enfants des centres de loisirs.

- Les ciné plein air estivaux avec le service culturel,

Dans les animations proposées par la ville chaque été, les ciné plein air rencontrent chaque année un vif succès. Le service culturel propose, et nous traitons la partie administrative et procurons les films.

- Le partenariat médiatique avec le service jeunesse

2 pass illimités ont été offerts au service jeunesse afin que des articles soient régulièrement proposés sur notre programmation courante et/ou événementielle sur leurs supports.

- Le prix Clap ciné et d'autres actions avec la médiathèque Louis Aragon,

Partenaire historique des Cinéastes, nous travaillons en transversalité avec la médiathèque Louis Aragon sur des animations proposées lors de nos programmations jeune public et nous sommes associés sur leur initiative du prix clap ciné, prix jeune public et tout public récompensant des œuvres Art et Essai.

- Notre participation à la 1ère biennale du son en décembre dernier

C'est toute la MJC qui s'est mobilisée sur cet événement et une date a été proposée aux Cinéastes afin d'y réaliser une performance, accompagnée d'une projection qui faisait sens avec cette première édition de la biennale du son.

## B : Le Jeune public

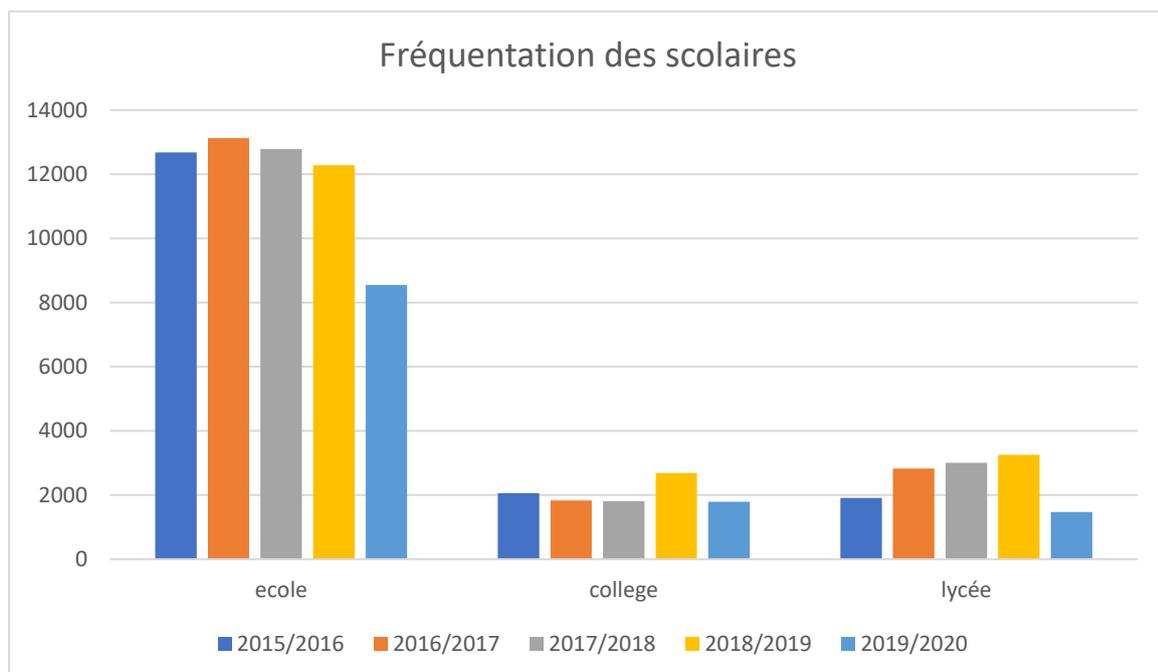
### 1 : Dispositifs d'éducation à l'image

Notre exploitation matinale continue à être dévolue aux différents cycles scolaires même si cette saison a été très compliquée :

- Grève des professeurs contre la réforme des retraites
- Grève des professeurs et des élèves contre la réforme du baccalauréat
- Grève des élèves pour le climat
- Réforme des enveloppes de financement des structures éducatives
- Crise sanitaire du Covid 19

Donc cette saison, 35% des effectifs de l'année dernière ne sont pas revenus :

- Ecole au cinéma : 8550 élèves accueillis, -30,35%
- Collège au cinéma : 1788 élèves, -33,40%
- Lycéens et apprentis au cinéma : 1473 élèves, -54,70%



Tous les établissements sont tenus au courant régulièrement de notre programmation et des films susceptibles de s'y rapporter. De plus, nous mettons souvent des documents pédagogiques et des dossiers de presse complets à leur disposition afin que les professeurs puissent travailler en amont avec leurs élèves autour du film.

Nous sommes toujours engagés avec le lycée sud dans le **prix Jean Renoir** des Lycéens où 30 élèves sont amenés à visionner et commenter 7 films Art et Essais au cours de la saison dans

le cadre d'un concours national dont nous sommes les uniques représentants en Pays de La Loire.

Nous sommes toujours aussi dans l'accompagnement supposé de la section audiovisuelle du Lycée Bellevue.

Nous accueillons également tout au long de l'année des stagiaires, des groupes d'élèves pour des échanges sur les métiers du cinéma et/ou des visites de cabine.

## 2 : Les actions culturelles jeune public

**Les Ambassadeurs** : c'est une commission très active de jeunes de 15 à 24 ans, venus de différents milieux et qui ont un point un commun : ils aiment le cinéma et ils veulent partager leur passion. A ce titre, ils disposent aux Cinéastes de plusieurs cartes blanches, de sessions de formations techniques, de stages d'apprentissage sur la gestion et la programmation d'un cinéma d'Art et d'Essai

**Le Prix Jean Renoir** : nous participons depuis 3 ans avec le lycée sud du Mans au prix Jean Renoir des Lycéens, initiative qui a pour objet de faire découvrir 7 films labellisés Art et Essai tout au long de la saison et d'en écrire une critique. En 2019, Le Lycée Sud a reçu le premier prix de la critique libre.

**Les ciné parentalité** : animé et proposé par le Kiosque de la MJC Prévert, les ciné parentalité sont des temps forts parents/enfants un mercredi matin par mois où une activité ludique et un temps d'accueil sont proposés en sus d'une œuvre jeune public.

**Février 2020 : Les 24h de la réalisation.** Chaque année, la Fédération Française des MJC propose depuis 2014 une action nationale dans l'objectif de promouvoir l'expression des jeunes par l'image et de fédérer les MJC sur un projet commun. Il s'agit de proposer à des équipes de jeunes (entre 15 et 26 ans) de réaliser un court métrage en 24 heures. Chaque équipe doit écrire, tourner et monter son propre film, le tout en 24h, sur un thème commun choisi au lancement de la manifestation. Toutes les réalisations font l'objet d'une projection ouverte au public à l'issue de laquelle un jury décerne le prix du meilleur film. Les équipes ayant obtenu le prix du meilleur film de chaque collectif de MJC participantes ont été réunies dans une rencontre nationale à Paris.

**A chaque vacance scolaire**, nous avons généralisé une programmation jeune public enrichie d'animations éclectiques et ludiques tel que :

- Des Ciné contes, en partenariat avec la Médiathèque Louis Aragon et/ ou Le kiosque de la MJC Prévert
- Atelier « grattage de pellicule », animé par Bruno bouchard qui propose des jeux d'optique liés au monde du cinéma
- Des ciné philos, animés en interne
- Des ciné gouters réguliers
- Des ateliers de création d'affiches

- Des ateliers modélisation de personnage, etc.

Ces animations ont été proposés aux vacances dans le cadre de manifestations jeune public comme :

- **Le festival Graines d'images junior**, du 19 octobre au 3 novembre
- **Le Noël des p'tits cinéphiles**, du 21 décembre au 5 janvier
- **Télérama junior**, du 15 février au 1<sup>er</sup> mars

Et tout au long de l'année, dans le cadre de conventions de partenariats que nous passons avec des structures scolaires, nous animons certaines séances éducatives par des présentations d'œuvres suivis de sessions découverte de notre structure, de sa programmation et de son fonctionnement.

### 3 : la programmation jeune public

**Top 3 jeune public de 2019/2020 :**

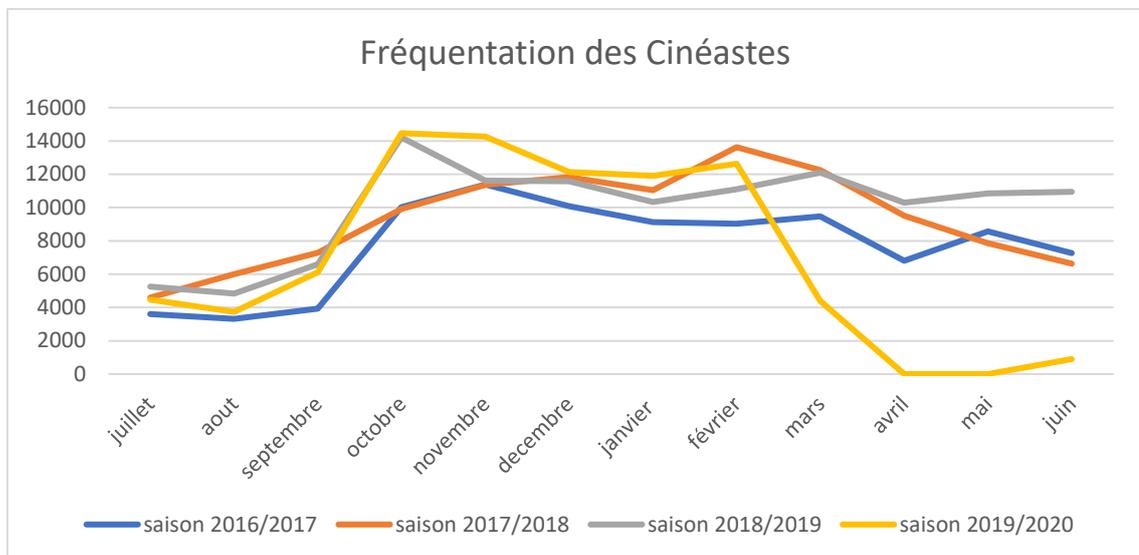


### C : La programmation tout public

Du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020, Les Cinéastes en quelques chiffres :

- 4983 séances

- 349 films
- 95 % de films « Art et Essai »
- 84 994 spectateurs



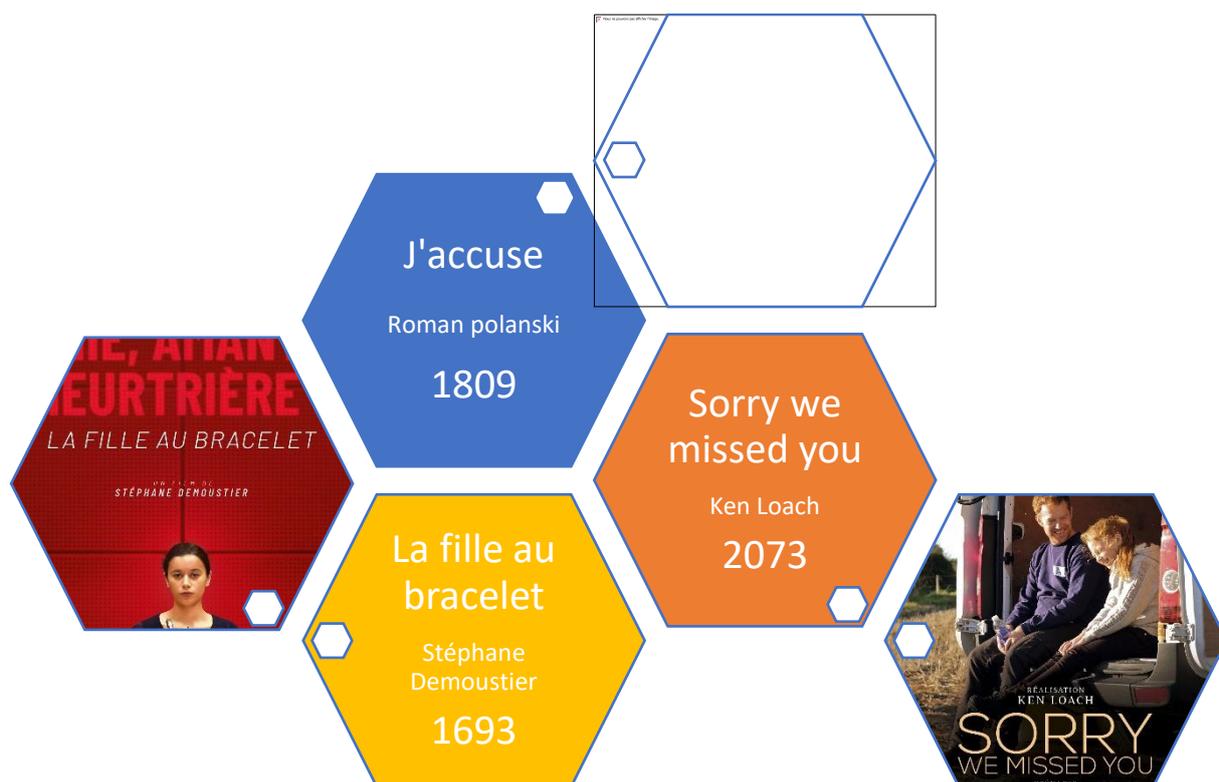
- Saison 2015/2016 : 86 093 spectateurs
- Saison 2016/2017 : 92 580 spectateurs
- Saison 2017/2018 : 111 878 spectateurs
- Saison 2018/2019 : 119 715 spectateurs
- Saison 2019/2020 : 84 994 spectateurs

Par vocation mais aussi par mission, les Cinéastes cherchent et proposent toute l'année une alternative culturelle de qualité et dans un contexte très concurrentiel, il est devenu difficile de la proposer quand les distributeurs et les concurrents ne respectent plus notre spécificité. Nous avons essuyé des refus de films en sortie nationale pourtant labellisés d'Art et Essai au motif de la capacité de nos salles notamment. Ce fut le cas des *Misérables*, de Ladj Ly et de *la fameuse invasion des ours en sicile*, de Lorenzo Mattotti, que nous n'avons été autorisés à projeter que tard.

### Les Prog'amateurs

C'est en 2019 que nous avons relancé la commission bénévole des Cinéastes, les Prog'amateurs,. Ils sont actuellement une vingtaine à découvrir le fonctionnement et les spécificités d'un cinéma d'art et d'essai et à contribuer à la vie du cinéma en mettant en place des animations et des séances spéciales type carte blanche.

### Top 3 de 2019/2020 :



## Chapitre 2 : Evolutions et perspectives

### A : Les évolutions de cette saison

#### La programmation :

- Mise en place de la commission des Prog'amateurs
- Développement de « la Toile », service de Vidéo À la Demande des cinémas pendant le confinement
- Développement des Ambassadeurs et de leur champs d'action

#### Le bâti :

- Investissement dans du mobilier pour les bureaux de l'équipe
- Un grand nettoyage/désinfection des salles a été réalisé fin juin en profondeur
- Asservissement de 6 clapets sur 12 directement sur la centrale via le service sécurité incendie de la ville
- Travail sur l'affichage interne et externe du cinéma

#### Dysfonctionnements :

- Le système de ventilation, air chaud et air froid continue à être défaillant,
- Une fuite en salle 2 reste problématique, les 4 autres ayant été résolues.
- Les éléments de surveillance du hall toujours hors service.

## B : Les perspectives

La perspective essentielle reste la reconduction de notre délégation de Service public. Le calendrier a été chamboulé par la crise sanitaire mais il sera certainement repris dans les semaines à venir.

### La programmation :

- Création de visuels animés pour les avants séances
- Création de playlists de courts métrages thématiques pour le jeune public
- Continuer à faire vivre les commissions bénévoles, Ambassadeurs et Prog'amateurs
- Redynamiser l'éducation à l'image et l'éducation tout court
- Mise en place de nouveaux projets avec l'Europa Jazz et l'Université notamment
- Réflexion sur des cours de cinéma
- Remettre au gout du jour des séances d'accompagnement à la parentalité avec des spécialistes, toujours en lien avec l'EVS.
- Continuer à œuvrer pour faire venir des réalisateurs
- Continuer à mettre en avant des œuvres très peu diffusées en France (une cinquantaine de films à moins de 40 copies en France)
- Continuer à développer le cinéma de patrimoine sur des rétrospectives travaillées, politique de cinémathèque qui est déjà reconnue auprès des partenaires, des distributeurs et surtout des spectateurs!
- Projet intersecteur FEDER sur les sciences

### Le Bati :

- Réhabilitation des sorties de secours (mise aux normes, changement de sols, peinture)
- Remplacement de la vitrophanie
- Moderniser le contrôle de la température, ventilation et chauffage, à l'heure actuelle totalement désuet
- Changement des toiles des 4 salles
- Réhabilitation des écrans de l'édicule, de son éclairage
- Changement des sols abimés par les fuites (désormais résorbées)
- Changement de l'habillage de l'escalier principal

# **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

## **Radio Alpa**



## SYNTHESE DES ACTIONS RADIO ALPA 107.3 – ANNÉE 2019

### 1 – Présentation générale

Depuis 1982, Radio-Alpa poursuit sa mission de communication sociale de proximité à travers une production de programmes diffusés sur Le Mans Métropole (209 563 habitants) et 80 % département de la Sarthe (561 583 habitants). Elle s'attache à promouvoir l'éducation populaire, encourager la citoyenneté active des habitants, l'engagement dans les associations, agir pour le bien-vivre et le bien-faire ensemble en lien avec les associations sociales et solidaires. Elle est reconnue dans sa spécificité en faveur des musiques actuelles et de la scène locale musicale.

Depuis la saison 2018/2019, Radio Alpa renforce la place de l'information locale en **adaptant aux nouveaux modes d'écoute des auditrices et des auditeurs**. Des formats plus courts de 5 ou 8 mn sont diffusés dans une matinale, nouvelle formule, infos et musiques « Le 7/9 » puis dans « Le 13h/15h ». Ces modules « Flash infos locales », « L'invité.e de la rédaction », « L'initiative locale » et « La vie culturelle locale » sont téléchargeables en podcast sur son site et publiés sur les réseaux sociaux. Radio Alpa complète ses traitements de l'information en ayant recours aux flashes et journaux du programme « Sophia » de Radio France pour fidéliser son écoute par une offre globale ouverte aux actualités nationales et internationales.

Dans une volonté de s'inscrire dans **l'accompagnement d'une jeune en formation professionnelle**, Radio Alpa accueille depuis septembre 2018 une journaliste en contrat de professionnalisation en alternance sur 2 ans avec tutorat. Un accompagnement vers la voie professionnelle qui se traduit aussi par un métier pour des bénévoles ayant fait leurs débuts sur nos ondes.

De cette même démarche, Radio Alpa continue d'**aller vers le jeune public pour éduquer, inciter à écouter et à faire de la radio locale**. C'est à la fois un devoir de transmission de l'histoire de la création des radios libres tout en suscitant un intérêt à s'informer sur sa ville et à découvrir comment on pratique l'art de la radio. Dans ses collaborations avec l'Université du Mans, l'atelier « Unité d'Enseignement d'Ouverture : écriture radiophonique et production d'émission » a été reconduit pour une seconde année consécutive. Le studio de production étudiante « Le Labo radio Météore » mis en place fin 2018 sur le campus est de mieux en mieux fréquenté pour produire des chroniques ou programmes. Un nouvel attrait à faire de la radio qui se traduit depuis septembre 2019 par 3 émissions intégralement étudiantes le mardi de 19h à 22h : avec l'ESBAM (École supérieure d'art et de Design TALM-Le Mans) – AEH (Association des Etudiant.e.s. en Histoire – ENSIM (Ecole Nationale d'Ingénieur.e.s du Mans).

Enfin, dans le cadre de leur mission, **deux jeunes volontaires en Service Civique** ont été accueillis pour se voir confier une émission en direction d'un public jeune ou étudiant. Des jeunes n'ayant jamais pratiqué la radio auparavant y ont été intégrés pour leurs chroniques.

Après son appli pour s'adapter aux nouveaux modes d'écoute, Radio Alpa a mis en ligne son **nouveau site internet** en janvier 2019 avec une diffusion de ses émissions en streaming et en podcasts téléchargeables complétés de publications parallèles sur les réseaux sociaux. En lien avec son identité « Musiques actuelles », un nouvel espace est en cours de finalisation dans le studio. L'objectif : **accueillir dans de bonnes conditions techniques des concerts acoustiques de la scène locale** lors des émissions produites très majoritairement par des bénévoles.

Le projet global de la radio et sa pratique sont actuellement interrogés depuis février 2019 par une **consultation des bénévoles et des publics**. Une feuille de route précisera les attentes et les actions de Radio Alpa pour les 3 prochaines années.

## 2 – Actions culturelles

### Les actions ont été globalement consolidées avec les partenaires

#### En faveur des musiques actuelles, scène locale, découverte de nouveaux talents

- En janvier, mars, avril et novembre 2019, Radio Alpa a organisé **avec des artistes en soutien à la radio** des concerts "**Alpa On The Rock**" en alternance avec des soirées de DJ's électro "**Alpa On Da Mix**". Ces soirées sont radiodiffusées depuis la salle L'Inventaire de la MJC Prévert au Mans. Des commissions de bénévoles volontaires sont en charge de la programmation artistique qui met en évidence des artistes locaux émergents ou en voie de professionnalisation. Certains groupes expérimentent leur première scène devant un public. En 2019, **4 soirées et 12 artistes ou groupes** ont été programmés. En juillet, la saison s'est conclue par l'organisation de la 2<sup>e</sup> édition du nouveau concept de soirée musicale festive avec un DJ « Kitch Party Volume 2 » autour des musiques pop, rock, funk, disco des années 70/80.
- **Partenaire collaboratif de la SMAC de territoire « Superforma »** pour promouvoir la diffusion de concerts. Les groupes locaux, organisateurs de concerts, structures d'accompagnement présentent régulièrement leurs activités dans nos **11 émissions spécifiques aux musiques actuelles**.
- Radio Alpa appartient au réseau des **radios FERAROCK** pour renforcer son action et sa programmation spécifique à la découverte de nouveaux talents, en faveur de l'autoproduction et des labels indépendants, jouant ainsi un rôle de starter pour des artistes moins médiatisés et participer à la diffusion d'émissions produites lors de festivals partenaires de la Ferarock.
- **Partenaire de 8 festivals de musiques actuelles** en zone urbaine et en zone rurale pour promouvoir leur programmation à travers des émissions, interviews d'artistes en amont et lors des festivals. Radio Alpa a été particulièrement impliquée dans "**Le Mans Pop Festival**" en qualité de membre du jury lors de la finale du concours de la chanson francophone avec remise d'un Prix Régional Radio Alpa et valorisation du répertoire de l'artiste en rotation antenne pendant 2 mois.

#### En faveur de l'accompagnement des artistes locaux à travers des dispositifs

- **Partenaire du dispositif "Starter" 2018-2019** porté par Superforma. L'objectif est de repérer 9 groupes émergents en Sarthe pour un accompagnement dans leur projet.
- **Partenaire de "Electrik Campus"** avec des étudiants en Licence Professionnelle de Gestion et Développement des Structures Musicales. Ils apprennent à organiser des tremplins de groupes locaux, programmer un festival et des soirées électro. Le dispositif consiste aussi à savoir présenter leurs événements lors des émissions produites en public sur le campus.

#### En faveur du spectacle vivant Théâtre – Danse – Humour – Cirque

- **Partenaire de la programmation saisonnière de la scène nationale "Théâtres Les Quinconces-L'Espal"** : les émissions produites en studio ou en public comme lors de 3 événements (Festival de danse Autre Regard, Festival En Jeu pour éduquer et inciter l'accès des jeunes lycéens à la culture, La Courte Echelle qui a porté une réflexion sur le lien « culture et société ») sont diffusées sur le site internet du partenaire pour faire connaître son projet culturel, ses activités et ses spectacles.

- **Partenaire de l'Atelier Théâtre de l'Université du Maine "ATUM"** pour présenter les représentations de sa création annuelle avec des étudiants encadrés dans leur pratique amateur par des comédiens professionnels (2 au 5 avril) et l'organisation des Rencontres du Théâtre Universitaire (10 au 12 mai 2019).
- **Partenaire de l'atelier de création théâtrale de la Compagnie Julien Grassin** dans son rôle à mettre en scène des pratiques amateurs.
- **Partenaire de la programmation saisonnière du cabaret "Le Pâtis"**, scène de découverte d'humoristes : émissions avec les humoristes sur la démarche artistique de leur one-man/woman-show.
- **Partenaire de la 18<sup>e</sup> édition « Le Mans Fait son Cirque »** organisé du 18 au 30 juin par la Ville du Mans. Radio du festival, 4 émissions de 60 mn ont été produites en public avec des reportages sur les spectacles, avec les organisateurs et les compagnies programmées pour évoquer l'art circassien et les projets artistiques du Pôle régional Cirque Le Mans.

#### En faveur du cinéma et des salles locales

- L'émission "Clap" (vendredi 19h/20h) accède à toutes les salles des cinémas du Mans pour **couvrir les avant-premières**, notamment en présence des réalisateurs et des acteurs, donner une analyse critique et recommander au public des films.
- **Partenariat avec le cinéma "Les Cinéastes"** et ses 4 salles en délégation de Service Public avec la Ville du Mans : sa programmatrice présente chaque semaine une rubrique (10 mn) pour présenter les films classés Art et Essai, les films du patrimoine, les films européens, les animations thématiques avec ses partenaires associatifs ou institutionnels.
- **Partenariat avec le cinéma Pathé**, en particulier avec l'organisation de toute une journée d'animation à l'occasion du 4<sup>e</sup> volet de la saga Star Wars **avec l'émission « Geek Pop »** de Radio Alpa en direct de l'événement.
- **Partenaire d'une association étudiante "Les Abobinables"** pour promouvoir leurs projections mensuelles de films auprès d'un public étudiant.

#### En faveur de la nouvelle génération d'accordéonistes et du musette auprès des seniors

- L'émission « Allô L'Accordéon » qui met en lumière une nouvelle génération d'accordéonistes a fêté ses 20 ans, toujours en valorisant les associations et leurs thés dansants.
- Radio Alpa a organisé le 31 mars la **12<sup>e</sup> édition de son bal de l'Amitié** avec l'orchestre Damien Bérézenski et **6 associations locales qui s'y impliquent pendant 5 mois** [Festival National d'Accordéon – Fans du Musette – La Guinguette des Bords de l'Huisne – LSR72 – Au plaisir du Musette – Amicale Accordéoniste Mancelle].
- Partenaire et **couverture de 2 festivals d'accordéon** : Festival National d'Accordéon à Mulsanne et Festival d'accordéon de Bouloire. Chaque accordéoniste programmé présente son orchestre et son répertoire dans les émissions du week-end.

#### En faveur de la création radiophonique

- **Production d'un documentaire radiophonique « Auditions La Couveuse »** (60mn) en **janvier** (suivi du dispositif de la Ville du Mans et ses partenaires culturels accompagnant 24 projets de manceaux de 15 à 25 ans entre septembre 2018 et janvier 2019).
- **Diffusion de la création de la journaliste de Radio Alpa sur le thème des femmes** qui a obtenu le **1<sup>er</sup> Prix du concours organisé par la CNRA** – Confédération Nationale des Radios Associatives – lors de ses Etats Généraux à l'ESJ de Paris en mai 2019.

- **Production d'un documentaire radiophonique « 60 ans de la MJC Prévert, mémoires d'éducation populaire »** dans le cadre du 60<sup>e</sup> anniversaire de la MJC où Radio Alpa a animé en juin une émission publique et collecter des témoignages d'usagers, de d'adhérents et de professionnels qui ont partagé leur mémoire et leurs souvenirs pour ce document d'histoire de la MJC.
- **Diffusion collaborative du 4 au 8 décembre de la production sonore des étudiants de design des Beaux-Arts du Mans** à l'occasion de la Biennale Internationale du Son organisée par la Ville du Mans (reportages, Lives et marathon radiophonique de 24h radio).
- **Coproduction avec le Collectif Q-Rare production d'un feuilleton radiophonique de fiction « Prométhée-moi »** à l'occasion de la campagne des Municipales 2020 du Mans : diffusion de 22 épisodes de novembre 2019 à mars 2020. Sous la bannière de la liste « K-2020 » et de son candidat fictif, le collectif participait à la campagne électorale : comment monter sa liste, construire un programme et toucher les Mancelles et les Manceaux.

### Autres actions

- **Débat public sur la liberté d'expression des écrivains et des journalistes** avec le Club de la Presse du Maine lors de la manifestation Faites Lire en octobre
- **Partenaire de la programmation du Service culturel de l'Université du Mans**

## 3 - Actions éducatives

Les actions se mènent essentiellement en **collaboration avec Le Mans Université** pour promouvoir ses facultés, ses filières d'excellence et avec les associations du campus pour accompagner les initiatives étudiantes. Une **convention cadre** signée en juillet 2018 pour une période de 4 ans consolide les liens collaboratifs entre l'université et la radio depuis 2011.

- **L'Unité d'Enseignement d'Ouverture (UEO) intitulée « écriture radiophonique et production d'émission »** a été reconduite par le Service Culture de l'université pour une seconde année universitaire de septembre à décembre. Quinze étudiant.e.s. s'y sont inscrit.e.s. Cet atelier dirigé par Radio Alpa porte sur une cession de 3 mois à raison de 2h par semaine (22h) et une évaluation notée prise en compte dans les résultats des examens. Trois participants ont constitué fin septembre une équipe pour animer le mardi de 20h à 21h une nouvelle émission hebdomadaire « La Persée de l'Histoire » avec l'Association des Etudiants en Histoire. D'autres émissions ou chroniques peuvent être enregistrées dans le **studio Météore** mis en place depuis septembre 2018 au sein de l'université. Radio Alpa met à disposition ses professionnels pour accompagner les étudiant.e.s à cette production.
- **L'Amphi, l'émission des étudiants qui parlent aux étudiants** du lundi au vendredi de 17h30 à 18h30 reçoit régulièrement les BDE (Bureau d'Etude) des différentes facultés et IUT ainsi que des étudiants dans le cadre d'un projet d'études. Ce programme, animé par 1 volontaire en Service Civique, des émissions ponctuelles se déroulent en direct du campus lors de certains événements. Depuis novembre, l'émission est réalisée chaque jeudi sur le campus dans le studio Météore.
- **Formation pédagogique aux métiers de l'information et à l'animation radiophonique au Lycée Le Mans Sud** avec sa classe de 1<sup>ère</sup> L (32 élèves) option média entre le 26 avril et le 24 mai (5x2h). Un partenariat complémentaire se traduit par la préparation et évaluation de l'interview radiophonique (30 mn) d'un auteur lors du salon du livre du Mans en octobre.
- **Le Club de la radio de l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté** été accueilli avec son animateur jeunesse dans le cadre de leur initiation à la radio au Centre Social François Rabelais de Changé. Après une participation à une émission en direct, les échanges ont porté sur l'histoire de la radio libre, le fonctionnement d'une radio et la construction d'une émission.

- **Partenaire et production d'une émission (60mn) en direct de "La Nuit Européenne des Chercheurs"** le 27 septembre avec 4 tables rondes réunissant des étudiants et des chercheurs universitaires impliqués dans des projets.
- **Partenaire et productions d'émissions de 14h à 18h en direct du Forum Jeunes du Mans organisé par la Ville du Mans** le 21 septembre autour d'initiatives jeunes, préventions, pratiques culturelles, engagement. Le plateau radio "Les jeunes ont la parole" est coanimé par des jeunes volontaires en service civique de la radio et du service jeunesse préparés aux techniques de l'interview.
- **3 collégiens ont été accueillis en stage sur 5 jours** à la rédaction dans une émission (rédaction d'articles et présentation de chroniques). Accueil du 20 mai au 4 juillet sous tutorat du responsable de la rédaction d'un **stage de 210 h d'une étudiante** en diplôme IEP 4<sup>e</sup> année de Sciences Po à Rennes Master1 Journaliste Reporter pour l'Environnement (JRE)

#### 4 – Actions en faveur de l'intégration et de la lutte contre les discriminations

- Radio Alpa **valorise les initiatives, l'expression et les actions des associations solidaires**. Notre action est reconnue tant par les associations que par l'adjoint aux solidarités de la Ville du Mans qui a sollicité Radio Alpa pour coanimer l'ouverture et des ateliers lors du premier Congrès National des Solidarités et de l'Engagement Citoyen des 1<sup>er</sup> et 2 mars au Palais des Congrès.
- **Partenaire de la 33<sup>e</sup> édition de la Fête Interculturelle des Quartiers Sud** organisée le 8 juin par un collectif d'associations coordonnées par le Centre Social des Quartiers Sud
- **Partenaire du Festival des Solidarités** (12/11 au 06/12) organisé par le Collectif Sarthois Pour Une Terre Plus Humaine qui sensibilise les publics à une citoyenneté en faveur des choix de société et des manières de vivre.
- **Partenaire des journées de sensibilisation « Le genre en question »** du 14 au 21 mai qui avait pour le thème « Femmes à l'emploi : de l'orientation à l'emploi ». En partenariat avec l'Université du Mans, Radio Alpa a co-préparé et animé une émission en public (60mn) « **la place des femmes dans les métiers d'art** » avec les témoignages de femmes dans les arts (danseuse, chorégraphe, metteuse en scène, comédienne, chercheuse ou bookeuse).
- Radio Alpa s'est aussi associée en mars à la **semaine sur l'égalité femmes hommes** organisée sur le campus universitaire du Mans pour une émission en direct évoquant le harcèlement sexuel, l'égalité professionnelle et les violences sexistes.
- **Partenaire des deux événements organisés par le Centre LGBTI HomoGène au Mans**. Dans le cadre de la journée internationale contre l'homophobie le 17 mai, émission en direct du Cinéma Les Cinéastes (60mn) **à propos de la transphobie** avec la réalisatrice et la protagoniste qui évoque son parcours de transsexuelle dans le film-documentaire « Ce long chemin jusqu'à moi ». Production d'une émission à l'occasion de la 9<sup>e</sup> édition du festival des Fiertés et de sa gay Pride le 25 mai ayant pour thème « Ensemble, gagnons la course contre les discriminations ».
- Accompagnement et **formation d'une personne avec un handicap** (porteuse d'une sclérose en plaque) dans le cadre de son stage de journalisme en radio sur une période de mise en situation professionnelle du 13 juin au 12 juillet.
- Dans une démarche de citoyenneté propre à sa mission de Service Civique, les volontaires ont suivi les 23 et 24 mai une formation « **S'engager ensemble** » et « **Art, culture et vivre ensemble** » dispensée par Culture du Cœur Pays-de-la-Loire.

- **Production d'émissions sur les actions mancelles en faveur des SDF** d'un citoyen fondateur de « Un regard, un sourire, un toit » pour changer les regards de la rue sur les Sans Domicile Fixe : une collaboration avec le Centre de Formation de la Coiffure dont les apprenti.e.s ont gracieusement coiffé et entretenu la barbe de SDF, et la mise en place d'une action auprès de bailleurs privés et publics pour leur permettre d'accéder à un logement avec ou sans animal.
- **Production avec des jeunes d'une émission sur le dispositif « Junior association »** piloté par La Ligue de l'Enseignement/Fédération des Actions Laïques de la Sarthe, un dispositif qui permet à tout groupe de jeunes, âgés de 11 à 18 ans, de mettre en place des projets dans une dynamique associative. Les jeunes peuvent alors se regrouper sous une forme d'association (à but non lucratif) et mener des actions sur la base d'une passion, d'une idée ou d'un projet. Le dispositif favorise l'émergence et la formation de jeunes citoyens par la prise d'initiatives, l'autonomie, la responsabilisation, la socialisation. **Il permet aux jeunes d'être reconnus dans leurs engagements.**

## 5 – Actions en faveur de l'environnement et du développement local

- **Dans le cadre du Contrat de Ville** que porte la MJC Prévert, une action a été mise en place lors d'une animation organisée par son Espace de Vie Sociale « Le Kiosque Prévert » dans un quartier prioritaire de la ville où il intervient.  
 Production de 2 émissions en public (30 mn) lors de la fête du quartier "**BelBanFête**" : "**La place des jeunes dans le quartier**" avec le maire-adjoint à la vie des quartiers et à la tranquillité publique, le coordinateur jeunesse des 2 MJC mancelles, un animateur du Service Jeunesse de la ville et des témoignages de jeunes adolescents du quartier - "**La Culture comme vecteur du faire-ensemble**" avec la présidente du Conseil de Quartier, une membre de la Commission mieux-vivre du Conseil de Quartier, une association guyanaise qui intervient en animation sur le quartier et une médiatrice par le jeu à la Ludothèque, des bénévoles du quartier investi.e.s auprès des habitant.e.s dans le projet social de la MJC.  
 Production de 2 émissions (30 mn) "**Ma vie dans le quartier Bellevue Banjan**" avec des reportages à partir de témoignages auprès des habitant.e.s. Sous la coordination du secteur EVS de la MJC, les thèmes des émissions ont été préparés en amont avec les associations du quartier et les habitant.e.s pour répondre au plus près de leurs attentes sur le lien vie de quartier et habitant.e.s.
- Production de 4 reportages de terrain (8mn) pour le programme "**Sarthe au naturel**" conventionné avec le **Conseil départemental de la Sarthe** : réussite des objectifs en circuits-courts avec une immersion dans la cantine d'un collège accompagnée de son chef cuisinier, témoignages des élèves et de producteurs locaux – sensibilisation au développement durable avec un reportage sur dernier espace naturel sensible acquis par le Département et lors duquel Sarthe Nature Environnement prodigue conseils et astuces pour lutter contre le gaspillage et les déchets alimentaires ainsi que la bonne conduite à tenir lorsqu'on visite un tel espace – création d'un jardin permacole de l'Abbaye de l'Epau, propriété du Département, à propos d'un mode de culture entièrement naturel et respectueux de l'environnement.
- Production d'émissions "**Sports en Sarthe**" conventionné avec le **Conseil Départemental Sarthe** pour valoriser les clubs sarthois des pratiques amateurs tout en mettant en valeur ses champions dans des disciplines professionnelles, vecteur de l'image du département et de son développement territorial par le sport.
- **Partenaire de "Campus en Fête"** pour 3h30 d'émissions en direct le 26 septembre à l'occasion de la rentrée universitaire. Radio Alpa a organisé la **7<sup>e</sup> édition "Rencontres Etudiantes"** pour évoquer la rentrée universitaire avec le président de l'université, le rapprochement territorial entre les universités du Mans, Laval et Angers, poursuivre le déploiement du tri sélectif sur le campus vers un label Développement Durable et Responsabilité Sociétale, présenter les missions des services universitaires aux étudiant.e.s, dispositif d'aide à la réussite pour 200 étudiant.es bénéficiaires.

- Production d'émissions en **partenariat avec France-Bénévolat** Sarthe et son réseau d'associations qui évoquent leurs activités, manifestations, recrutements bénévoles dans un programme hebdomadaire "La Tribu des Assos" (mercredi 18h30/19h). Production d'une émission et partenaire du 7<sup>e</sup> Forum du Bénévolat des 1<sup>er</sup> et 2 mars où Radio Alpa a animé et restitué des ateliers sur l'engagement et le logement social lors du 1<sup>er</sup> Congrès National des Solidarités et de l'Engagement Citoyen.
- Radio Alpa reçoit chaque semaine dans le programme « On [s] En Parle » le lundi de 19h à 20h **des élus locaux** (conseils municipal – communautaire – départemental – régional), **des acteurs économiques, sociaux et culturels pour présenter leurs actions ou leurs activités pour le territoire et favoriser l'échange entre les acteurs politiques et les acteurs de la société civile**. Dès la rentrée de septembre, l'émission a été exclusivement axée sur la campagne des Municipales en accueillant des candidat.e.s pour exposer leur candidature et les grandes lignes de leur programme pour la ville.
- **Une émission hebdomadaire sur l'art culinaire reçoit des professionnels de la gastronomie** et notamment les nouveaux restaurateurs pour promouvoir leurs spécialités. Fort de cette expérience radiophonique qui a contribué à sa notoriété et sa mise en confiance, le jeune bénévole de l'émission s'est lancé comme chef à domicile en autoentreprise.

## 6 - Actions collectives entre radios associatives en matière de programmes

- **Coproduction entre les radios mancelles de la FRAMA** (Fédération Régionale Radios Associative Maine-Anjou) **de 13 plateaux littéraires publics de 30 mn au salon littéraire du Mans "Faîtes Lire/25<sup>e</sup> Heure du Livre"** des 7 et 8 octobre. En direct sur Radio Alpa avec ses moyens techniques sur un dispositif conséquent pendant 2 jours (10h30/13h et 14h30/19h). Partenariat qui a mobilisé 20 bénévoles et salariés dont 3 salariés et 1 bénévole de Radio Alpa (coordination, mise en place plateaux, animation, régie).
- **Coproduction entre les radios FRAMA d'un débat radiodiffusé public de 120 mn entre 12 listes candidates aux élections Européennes** le 22 mai autour de 3 thématiques :
  - L'Union Européenne ou France, qui décide ?
  - L'Union Européenne face à la faim sociale et la fin du monde
  - L'Union Européenne, quelle voix dans le monde et face aux enjeux migratoires ?
- **Coanimation avec Cartables FM et le Vitav du Service Jeunesse du Mans de plateaux radio en direct du Forum Jeunes du Mans** le 21 septembre de 14h à 18h
- **Mutualisation production et diffusion de programmes entre les radios du réseau FERAROCK** (diffusions en direct de la couverture de festival et diffusion de l'émission « FERAROCK on air » le vendredi 11h à 12h. Une bénévole de Radio Alpa a participé à la coanimation des émissions en direct durant 3 jours sur le festival « TINALS 2019 » du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2019 à Nîmes.
- **Diffusions de programmes extérieurs** : magazine de jazz "Caravan" produit par Clap Coop - "Le Super Son des Sixties" produite par Plum Fm - "Polémix et la Voix Off" produit par Radio Béton à Tours - "Le Labo des savoirs" produit par Radio Prun' à Nantes

## 7 – Part de programmes propres produits par Radio Alpa

- Radio-Alpa émet 7 jours sur 7 et 24H/24. Diffusion d'une grille hebdomadaire de 159h de programmes propres sur 168h.  
Les émissions sont intégralement produites par Radio Alpa et son équipe de 4 professionnels, 58 bénévoles et 2 volontaires en Service Civique.  
Sauf pack infos nationales de la banque de programmes Sophia (41mn/jour) et 3 émissions hebdomadaires "Solénoïde" [60mn – mardi à 21h30] produite par un producteur web Solénoïde – L'Ours et la carotte [15mn - mardi 18h36] – Les Voix d'Arte Radio [lundi au vendredi de 8h45 à 9h (15mn) et 14h30 à 15h (30 mn)].

## NOTE SAISON 2019-2020

### L'équipe permanente

- 1 responsable d'antenne et de la rédaction (CDI – 35 h)
- 1 programmateur musical (CDI – 35h)
- 1 technicien-réalisateur (CDI – 24h)
- 1 journaliste (contrat de professionnalisation – 35h)
- 1 volontaire en Service Civique à l'animation de l'émission « L'Amphi »
- 1 volontaire en Service Civique à l'animation de l'émission « M.I.DI »

### Une grille essentiellement animée par des bénévoles

	2019-2020	2018-2019	2017-2018	2016-2017
Chroniqueurs étudiants dans L'Amphi	1*	5	10	6
Chroniqueurs rédaction ou émission du midi	1**	6	7	7
Bénévoles étudiants	22	17	11	22
Bénévoles	34	29	25	39
Total	58	57	55	74

\*6 autres étudiant.e.s avaient une chronique régulière mais intervenaient en qualité de représentant.e d'un BDE (Bureau d'Etude) d'une faculté.

\*\* 2 chroniques étaient proposées par des bénévoles déjà inscrits dans une émission

### Une grille hebdomadaire de 49 programmes dont 40 émissions bénévoles

**40 émissions dont 8 nouveaux projets** (+5 par rapport à la saison 2018/2019). Un seul projet s'est arrêté en cours de saison pour raison personnelle « Zone Bleu » et un projet n'a jamais commencé « Footage de tronche ».

- **Musiques Actuelles** : 14 émissions bénévoles (17h) et 4 programmes de play-list musicales (76h45)
- **Emissions Informations locales ou culture** : 23 émissions bénévoles (25h) + 20 modules d'informations locales de 5 à 8 mn (1h30) + créations ARTE Radio (3h45)
- **Emissions Accordéon et divertissement** : 3 émissions bénévoles (7h)

### Parmi les faits marquants saison 2019/2020

- 6 novembre 2019 : dépôt dossier de **candidature à la diffusion en DAB+** auprès du CSA
- 10 décembre 2019 : réunion des radios associatives de la FRAMA avec 2 opérateurs de multiplexe DAB+
- 1<sup>er</sup> juillet 2020 : **Radio Alpa sélectionnée par le CSA pour diffuser en DAB+** sur la zone Le Mans local avec 13 opérateurs sur un même et unique multiplexe
- Février 2020 : lancement de la consultation de la Commission radio pour établir la **feuille de route 2020 2023**

- 11 mars : organisation et coanimation avec Vià LMTV Sarthe du **seul débat du 1<sup>er</sup> tour des Municipales 2020 entre les 10 listes** à la Maison de Quartier Moustaki (120 mn)
- **Mars à juin 2020 : grilles spéciales adaptées au confinement** avec des rediffusions d'émissions, des émissions produites par des bénévoles à leur domicile, production d'un flash et journal local sur la situation sanitaire au Mans, création de 6 nouveaux programmes de confinement :
  - « **Sur un air d'accordéon** » du lundi au vendredi de 13h à 14h en soutien à la solitude des résident.e.s en EPHAD
  - « **Home Sweet Home** » du lundi au vendredi de 17h à 18h programme conçu et réalisé par Arthur Beuvier, technicien dans l'équipe professionnelle, avec Nathan Leproust du groupe Teenage Bed, son colocataire. Cette émission a mis en avant les productions musicales à la maison, l'organisation de live sur les réseaux sociaux ou encore différentes initiatives telles que rassembler sous un même label des artistes confinés.
  - **Diffusion de concerts** du lundi au vendredi de 16h30 à 17h30, notamment les live des « Alpa On The Rock » le vendredi.
  - Programmation le vendredi et le samedi de 20h à 6h de **sets électro de DJ's manceaux confinés suite à un appel de la radio** sur les réseaux sociaux (avec la participation du bénévole Fred Bapeaume de « Happy Traxx » pour l'écoute des envois et la sélection pour la diffusion).
  - **22 Avril au 9 juin : production par la rédaction de 8 modules « 5 mn pour comprendre »** avec un.e chercheur.e de Le Mans Université qui a apporté son éclairage sur les crises sanitaires. Cette action lance pour la MJC son premier **financement FEDER autour du projet 2020 2023 « En route pour les sciences #2 » piloté par Le Mans Université – Pôle Culture, Science, Technique et Industrie.**
  - Diffusion en direct du Facebook Live et programmation antenne des concerts du dispositif « **Starter** » - **Les Cessions à la maison** (partenariat avec Superforma)
- **Du 8 juin au 13 juillet : nouvelle grille et retour en présentiel** d'une émission par soirée avec une grille privilégiant les productions d'émission à la maison.

### Perspectives Saison 2020/2021

- Inscriptions en ligne sur le site de la radio
- Mise en place des actions radiophoniques dans le cadre du projet FEDER « En route pour les sciences #2 » piloté par Le Mans Université – Pôle Culture, Science, Technique et Industrie.
- Lancement d'un Comité de rédaction bénévoles / étudiant.e.s
- Cessions de formation des bénévoles à l'écriture radiophonique, techniques d'interviews, filmer et monter une émission avec un téléphone portable pour les réseaux sociaux, maîtrise du nouveau logiciel de diffusion.
- Poursuite de la consultation des bénévoles pour la feuille de route 2020 2023.
- Refonte du site interne et relance des projets studio bis – régie mobile bis – scène en acoustique studio – équipement visio-radio (caméras)
- Septembre 2021 : diffusion en DAB+ sur la zone du Mans (en fonction du calendrier du CSA)

# **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

## **Les ateliers**

# Saison 2019-2020

Nbs d'inscription au total : 999

739 adhérents sur le secteur ateliers

58 adhérents sur le secteur radio

67 adhérents sur le secteur cinéma

5 adhérents sur le secteur kiosque

## Qui sont nos adhérents ?

3-6 ans	68
7-10 ans	142
11-15 ans	158
16-29 ans	102
30-39 ans	110
40-49ans	125
50-59 ans	112
60-100 ans	182

**Total 999**

## **Nouveaux ateliers proposés cette saison :**

### **Musique**

Chorale chanson française *Mardi 19h-20h30*

Contrebasse *Mercredi 9h30-19h*

### **Danse :**

Claquettes Américaines (10-15 ans) *Mardi 18h-19h*

Zumba Seniors *Mardi 11h-12h*

Salsa débutants *Lundi 21h15-22h15 / avancés jeudi 21h-22h*

Bachata débutants *20h15-21h15 / avancés 20h-21h*

### **Arts:**

Comédie Musicale Enfants *mercredi 10h-11h30 et ados/adultes jeudi 20h15-22h15*

Marionnettes enfants *samedi 10h30-12h*

Terre et Modelage 6-10 ans *mercredi 10h-11h30*

**Bien Etre :**

Feldenkrais *jeudi 11h-12h*

Yoga de l'énergie *différents : jours, catégories, horaires et lieux*

Sophrologies différentes : *jours, catégories, horaires et lieux*

**Autres :**

Scrabble

Japonais un créneau horaire en plus. Jeudi 19h-20h intermédiaires.

**Ateliers qui n'ont pas vu le jour :**

BD Adultes

Peinture à l'huile

Danse Africaine

Sophrologie

Atelier Marionnettes

Claquettes créneau ados

Comédie Musicale

Zumba séniors

Terre et Modelage mercredi 10h

**Nouveaux ateliers proposés pour la saison 2020/2021 :**

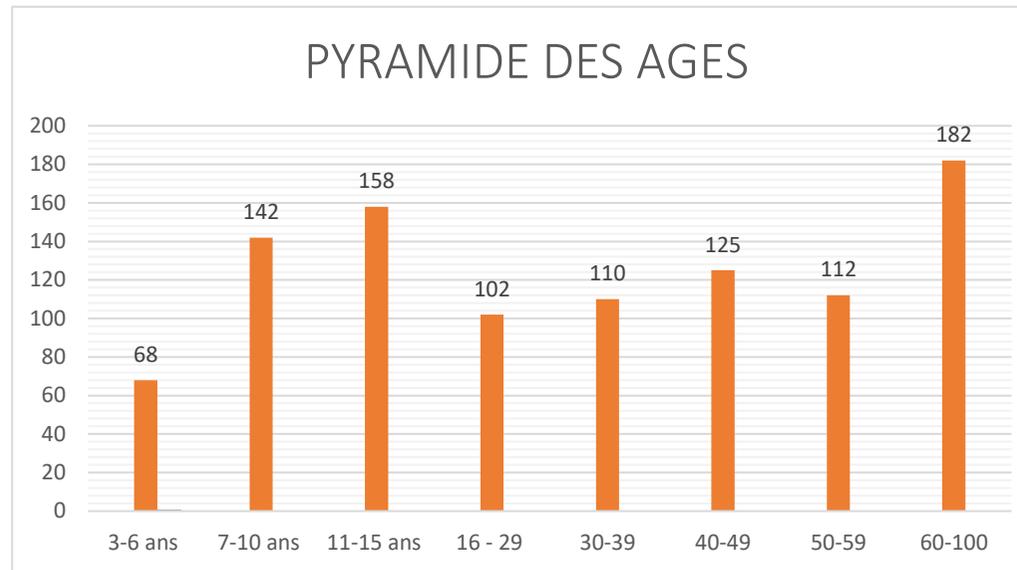
Danse percussive : Jeudi atelier d'une heure pour les 8/12 ans de 17h30 à 18h30 et un créneau pour les 13 ans et + de 18h30 à 20h.

Claquettes : Mardi un atelier d'une heure pour les 6/10 ans de 17h30 à 18h30

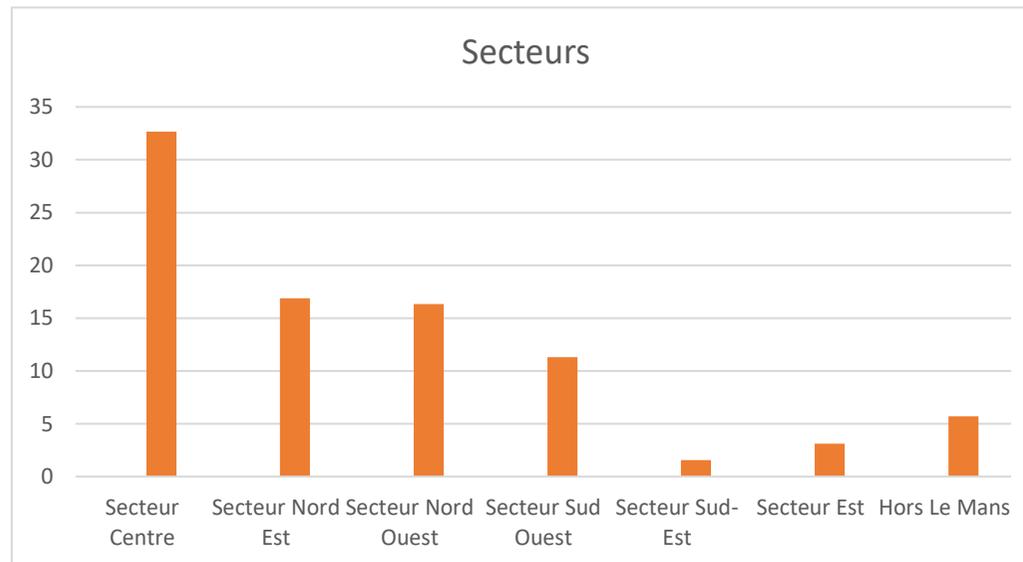
Atelier langue chinoise : Mardi de 18h15 à 19h15 à partir de 13 ans

**PYRAMIDE DES AGES**

3-6 ans	68
7-10 ans	142
11-15 ans	158
16 - 29	102
30-39	110
40-49	125
50-59	112
60-100	182



Secteur Centre	32,67
Secteur Nord Est	16,87
Secteur Nord Ouest	16,32
Secteur Sud Ouest	11,32
Secteur Sud-Est	1,56
Secteur Est	3,1
Hors Le Mans	5,71
	87,55



## Comparatifs 19/20 PARTICIPANTS AUX ATELIERS

MIS A JOUR LE 10/07/2020

		2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Lieux	<b>Ateliers</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>	
	<b>LA DANSE</b>					
MJC	Danse contemporaine enfants	32	32	35	36	34
MJC	Danse Contemporaine Ados	12	12	9	9	10
MJC	Danse contemporaine Adultes	21	21	22	21	25
MJC	Danse Africaine	8	8	8	12	Annulé
MJC	Claquettes		21	23	24	20
MJC	Zumba	20	23	30	31	27
MJC	Zumba Séniors					
MJC	Hip Hop enfants	16	17	20	17	19
MJC	Modern Jazz		4	6	5	6
MJC	Tango Argentin	13	13	10	13	7
MJC	Shway Style			7	9	8
MDQ	Salsa					58
MDQ	Bachata					50
	<i>sous total Danse</i>	<b>122</b>	<b>151</b>	<b>170</b>	<b>180</b>	<b>264</b>
	<b>LE BIEN ETRE</b>					
MJC	Hatha Yoga	29	22	29	30	30
MDQ	Yoga de L'Energie					52
MDQ - MJC	Sophrologie		6			Annulé
MJC	Do In	11	6	9	9	12
MJC	Gym Douce				3	4
					13	
MJC	Feldenkrais					5
	<i>sous total Bien-Etre</i>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>25</b>	<b>103</b>
	<b>TOTAL DANSE &amp; Bien Etre</b>	<b>133</b>	<b>163</b>	<b>179</b>	<b>235</b>	<b>367</b>
	<b>LA MUSIQUE</b>					
	<b>MAA</b>					
MJC	Atelier Guitare Elie					6
MDQ	Percussion Africaines				3	6
MJC	Chorale Chanson Francaise					14
MJC	Basse	12	11	10	10	12
MJC	Eveil danse et musique	16	21	18	25	31
MJC	Atelier découverte MAA	40	35	37	38	39
MJC	Groupe vocal 6/10 ans	2	4	4	3	4
MJC	Batterie	19	17	18	22	19
MJC	Guitare Musiques Actuelles	37	33	39	35	40
MJC	Guitare Accompagnement Collectif	19	25	22	24	19
MJC	Piano MAA	19	16	19	28	34
MJC	Accordéon	1	1			
MJC	Chant individuel	7	6	3	3	4
MJC	Formule chant + instrument	5	1	1	3	4
	<i>sous total Musique MAA</i>	<b>177</b>	<b>170</b>	<b>171</b>	<b>191</b>	<b>232</b>
MJC	Saxophone	7	3	5	3	4
MDQ	Piano Classique	6	6	16	10	8
MJC	Piano Jazz	5	5	4	7	6
MJC	L'Atelier Jazz	4	5	7	7	7
MJC	Groupe Vocal 13/20		5	9	5	5
MJC	Gospel	10	14	19	23	24
	<i>Sous total</i>	<b>32</b>	<b>38</b>	<b>60</b>	<b>55</b>	<b>54</b>
	<b>TOTAL MUSIQUE</b>	<b>209</b>	<b>208</b>	<b>231</b>	<b>246</b>	<b>286</b>
	<b>Théâtre</b>					
MJC	THEATRE ENF. MERC 2 cours / Ados 2 cours	26	40	45	34	45
MJC	THEATRE adultes Mardi - Nouveau Lundi 19/20	20	14	23	12	24
	<i>Sous total</i>	<b>46</b>	<b>54</b>	<b>68</b>	<b>46</b>	<b>69</b>
	<b>VIDEOS / LANGUE</b>					
MDQ	Découverte Vidéo				5	12
MJC	Réalisation Vidéo				8	4
MJC	Japonais					20
	<i>Sous total video/japonais</i>				<b>13</b>	<b>36</b>
	<b>TOTAL VIDEO + THEATRE</b>	<b>46</b>	<b>54</b>	<b>68</b>	<b>59</b>	<b>105</b>
	<b>Les Arts Plastiques</b>					
MJC	Arts Graphiques enfants	10	10	7	19	21
MJC	Arts Graphiques ados	11	11	10	10	10
MJC	Arts Graphiques adultes	22	24	17	15	16
MJC	Terre modelage Adultes Tous Niveaux	8	10	11	19	9
MJC	Terre modelage enfant	10	10	10	10	11
MJC	Terre modelage ados	10	9	10	10	4
	Encadrement cartonnage	6	4			
MDQ	Couture	59	58	53	45	88
MJC	Bande dessinée (2 ateliers 17/18) (3 19/20)	10	11	18	33	31
MDQ	Scrabble					10
	<b>TOTAL ARTS PLASTIQUES</b>	<b>146</b>	<b>147</b>	<b>136</b>	<b>161</b>	<b>200</b>
	<b>TOTAL DE TOUTES LES ACTIVITES :</b>	<b>534</b>	<b>572</b>	<b>614</b>	<b>701</b>	<b>958</b>
	<b>RADIO</b>	77	72	53	57	58
	<b>CINEMA</b>	84	65	59	53	67
	<b>EVS</b>					5
	<b>ADHERENT MIC</b>	<b>695</b>	<b>709</b>	<b>726</b>	<b>811</b>	<b>1088</b>

"...""\* participants aux ateliers. Donc c'est normal si le nombre d'adhérents aigé et le total de ce tableau ne correspondent pas. Car un adhérent peut faire plusieurs activités et ne prends qu'une seule adhésion

	SAISONS	18/19	19/20	avec Mavi	adh mavi	
	Total bien-Etre	25	101		28	73
	TOTAL DANSE	180	262			
	TOTAL MUSIQUE	246	280	951	14	266
	TOTAL théâtre	46	69			
	TOTAL video + japonais	13	36			
	TOTAL arts	161	203		32	171
		671	951		74	877
	RADIO	57	55			
	EVS		3	122		
	CINEMA	53	64			
	<b>Total adh mjc</b>		<b>1452</b>		<b>1073</b>	



# **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

## **Le Kiosque**

## SECTEUR LE KIOSQUE – ESPACES DE VIE SOCIALE

---

### *Présentation générale du secteur*

---

En Janvier 2015, la MJC Jacques Prévert a été pour la première fois agréée Espace de Vie Sociale par la Caf de la Sarthe, pour une durée de deux ans. Dans ce cadre, la MJC s'est fixée pour objectif de conduire des actions de développement social sur une partie de la ville du Mans.

En Septembre 2015, pour faire vivre et rendre visible ces actions, un secteur animation et vie sociale est créé : « Le Kiosque Prévert ».

Le Kiosque propose activités, services et animations aux habitants – familles, enfants, jeunes notamment – des quartiers cœur de ville et Nord-est du Mans principalement. Les actions collectives mises en œuvre ont pour objectif de renforcer les liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage, de coordonner des initiatives collectives, d'accompagner des projets d'habitants.

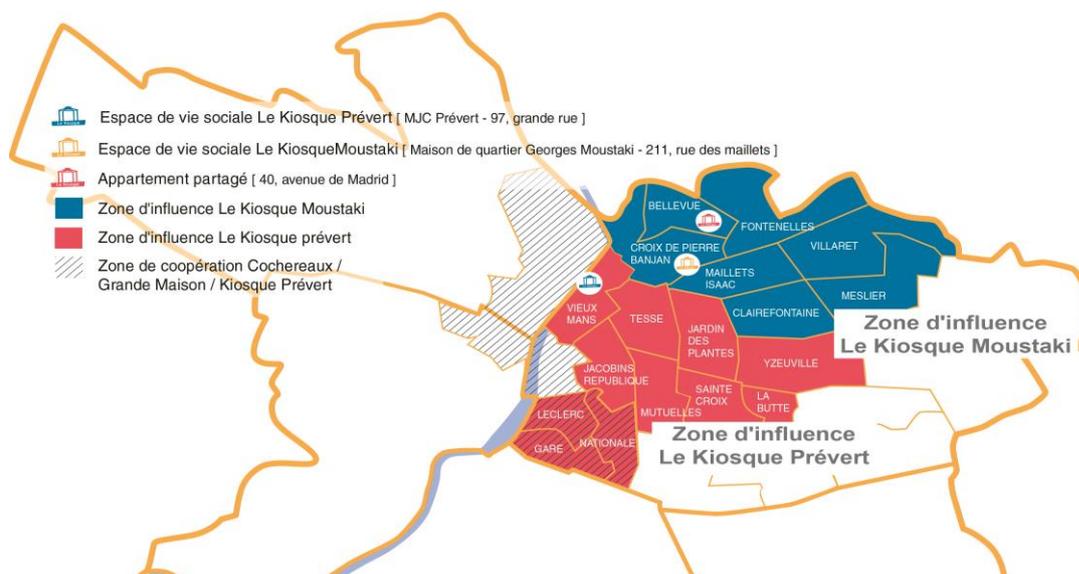
#### **LES 5 MISSIONS PRINCIPALES D'UN ESPACE DE VIE SOCIALE :**

- ❖ Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des usagers-habitants, des familles, des groupes et des associations.
- ❖ Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- ❖ Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire.
- ❖ Développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles.
- ❖ Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

En 2016, la démarche de renouvellement du projet social, dans sa phase d'évaluation notamment, a été l'occasion de faire émerger un certain nombre d'enjeux, qui se cristallisent finalement autour d'un seul thème fort : la recherche de plus de proximité. Aussi, afin de mieux répondre aux problématiques territoriales, de gagner en lisibilité auprès des différents acteurs, le « grand » territoire du projet social 2015/2016 a été scindé en deux territoires distincts, faisant l'objet de deux diagnostics de territoire, de deux projets sociaux.

Pour les années 2017 à 2020, la MJC Prévert porte donc deux espaces de vie sociale : Cœur de ville et quartiers Nord Est.

## Zones d'influence des projets sociaux de la MJC Jacques Prévert



### Axes du projet social Moustaki :

<b>Education</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter l'accès aux loisirs et à la culture</li> <li>• Favoriser les relations entre les familles et les acteurs éducatifs du territoire</li> <li>• Accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants</li> </ul>
<b>Citoyenneté</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fédérer les habitants autour du projet social et la vie de quartier</li> <li>• Favoriser la participation des Jeunes</li> <li>• Développer la création de liens entre groupes, individus</li> </ul>
<b>Coordination</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter une réponse collective et coordonnée aux problématiques de territoire</li> <li>• Associer les partenaires à la mise en oeuvre du projet social</li> </ul>

### Axes du projet social Cœur de ville :

<b>Coordination</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter une réponse collective et coordonnée aux problématiques du territoire partagé</li> <li>• Promouvoir le projet social en y associant les acteurs du territoire</li> </ul>
<b>Vivre ensemble</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter les échanges et les rencontres interculturels</li> <li>• Encourager la participation des habitants dans la vie de leur quartier</li> <li>• Favoriser une meilleure implication des jeunes dans la cité</li> </ul>
<b>Soutien à la parentalité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre l'échange, l'entraide et la réflexion entre les parents</li> <li>• Accroître la confiance des parents dans leurs compétences parentales</li> <li>• Renforcer les liens parents-enfants</li> </ul>

## Les moyens humains, matériels

### L'EQUIPE

- 1 coordinatrice de secteurs, référente quartiers Cœur de Ville et Nord Est – 28H
- 1 animateur, référent Cœur de ville – 30H
- 1 animatrice, référente Nord Est, maison de quartier Moustaki – 30H
- 2 volontaires en service civique
- 1 stagiaires BPJEPS
- 9 bénévoles

À la rentrée, septembre 2019 une nouvelle équipe est constituée.

Le poste de coordination reprend à 80% à partir d'Octobre 2019 (congé parentale).

Une nouveauté pour cette saison, l'EVS Nord-Est accueille une nouvelle personne dans l'équipe, en lien avec le rapprochement de l'association Mavibelle.

La salariée de cette association sur le quartier Nord-Est, intègre l'équipe de la MJC au sein du Secteur EVS, dans des fonctions d'accueil à la Maison de Quartier George Moustaki.

Le secteur a accueilli deux volontaires en Octobre, une mission a pris fin en janvier car les projets professionnels du volontaire se sont activés plus rapidement que prévu. (Pas d'autorisation pour un nouveau recrutement).

L'activité du secteur s'est adaptée à partir de Janvier 2020, puis en Mars lorsque la COVID 19 s'est propagée.

### LES EQUIPEMENTS

- ❖ Les locaux de la MJC
- ❖ La Maison de quartier Georges Moustaki, située 211 rue des Maillets : lieu d'animation globale à destination des habitants des quartiers Nord est.
- ❖ L'appart' : appartement situé 40 avenue de Madrid - lieu d'accueil, d'informations, d'activités et services au cœur du quartier Bellevue.

---

### *Les faits marquants de la saison 2019/2020*

---

Mise en place d'actions mensuelles avec le CCAS à partir du mois de février sur la Maison de Quartier, avec l'objectif de mettre en place une convention de partenariat. Un premier rendez-vous le 12 Février 2020 avec une activité crêpes qui a réuni 15 personnes isolées, habitantes des quartiers Nord-Est.

Lors de la précédente Assemblée Générale, nous avons présenté les stages multi-activités : Chaque 1<sup>ère</sup> semaine de vacances scolaires (hors vacances de Noël), un stage est proposé avec une formule adaptée aux enfants ; atelier le matin avec un intervenant et activités l'après-midi avec les animateurs du Kiosque. Un thème différent est proposé à chacun des stages (par exemple voyage dans le temps « les années folles », etc.). Ces stages se développent de saison en

saison avec des demandes d'évolution notamment la participation des parents. Cette demande reste à l'étape de projet pour le moment.

Mars 2020, épidémie du COVID 19 entraînant l'arrêt des activités dans la totalité du pays. La reprise de l'activité partielle s'est mise en place à compter du 6 avril en télétravail, avec l'élaboration d'une programmation et contact avec les habitants « habitués » à distance. (Animations, jeux et défis sur le Facebook du Kiosque) Réflexion de l'équipe sur la période de déconfinement et les mois à suivre, avec une anticipation sur les conditions de mise en œuvre des animations, un nouvel outil est étudié pour adapter nos pratiques avec la création d'un blog. Un projet qui va se mettre en place pour la prochaine saison. Concernant les événements qui rythment habituellement la saison, ils n'ont pas pu se mettre en place, notamment La fête de Quartier Nord-Est, la fête à Prévert, les portes ouvertes de la MJC, la MJC Pixel Event, les ateliers Le Mans Fait Son Cirque nous espérons pouvoir les mettre en place sur la prochaine saison.

La contribution du Kiosque pendant la crise : Les bénévoles ont fait preuve de propositions comme des distributions de panier de légumes « drive » ou atelier confection de masques sur Moustaki, malheureusement nous n'avons pas obtenu les autorisations nécessaires pour pouvoir mettre en place ce type d'actions. La municipalité nous a sollicité pour des distributions de masques, 6 distributions se sont déroulées à la Maison de Quartier. Nous avons distribué environ 2500 Masques, pour 735 foyers, 87% des bénéficiaires habitent les quartiers Nord-Est et 10% le cœur de ville, les 3% restant sont des habitants des autres quartiers du Mans.

La situation sanitaire a entraîné une demande de report pour la réécriture des projets, car cette distanciation sociale a interrompu la démarche de diagnostic de territoire. Pendant le déconfinement nous avons élaboré un questionnaire qui va être diffusé au plus grand nombre et accessible sur le site internet. Cet outil permettra de recevoir des réponses de la part de personnes concernées par cette enquête, qui se sont éloignées de la structure en lien avec la situation sanitaire. Aussi le temps de réalisation de ces projets sociaux reste restreint, l'utilisation de ce type d'outil permettra d'optimiser le temps consacré à ce travail.

La programmation de l'été 2020 a subi elle aussi une adaptation, le Kiosque a été autorisé à reprendre une activité face à face public en lien avec son statut de structure porteuse de l'Animation de la Vie Sociale. L'équipe a fait le choix de proposer des activités tout au long de la période estivale et de ne pas avoir de fermeture, cette activité s'est concentrée sur les locaux de la Maison Quartier, pour permettre cette continuité. Au programme des activités portées par le Kiosque : atelier numérique, atelier batucada, atelier grand jeu en famille, atelier lecture, atelier autour des mots, projection d'un long métrage et représentations théâtrales participatives. Pour les activités partenariales : avec Culture du Cœur, réalisation d'une œuvre commune « Tessellations », la ludothèque prend ses quartiers, la Médiathèque prend ses quartiers, accueil d'ALSH le jeudi après-midi et accueil de stages du service jeunesse sur 3 semaines.

#### **MAISON DE QUARTIER MOUSTAKI**

- ❖ Accueil d'événements de quartier (Carnaval, Noël), d'activités (yoga du rire, théâtre), de réunions de diverses associations, fête de quartier.
- ❖ Arrivée de deux nouveaux ateliers proposés par la MJC : Scrabble.

## APPARTEMENT QUARTIER BELLEVUE

- ❖ Développement du bénévolat autour du projet social : la mise en place de certaines activités est rendue possible grâce à l'implication de 4 bénévoles (les lundis après-midi, accompagnement des démarches administratives, les mercredis après-midi lors des activités enfant et de cours d'alphabétisation). Par ailleurs, une bénévole du Conseil de Quartier mène des permanences sur divers temps.
- ❖ Volonté d'élaborer une charte des bénévoles.

## DANS LE CŒUR DE VILLE

Le cœur de ville est sur une phase d'évolution et le lien avec ses habitants se crée au fur et à mesure grâce aux différentes actions menées par le Kiosque :

- ❖ Les « Kids'Party » (concept de Boum à destination du jeune public) initialement en partenariat avec l'association Crossoverbis, sont désormais au programme chaque trimestre.
- ❖ Développement du Café coopératif qui se déroule à L'inventaire : présence de membres du Kiosque tous les mercredis pour faire émerger des projets et accompagner les envies, besoins et attentes des usagers, des adhérents de la MJC et des habitants. À ce jour, une trentaine de personnes (adultes et enfants) participent à ce temps. Réflexion sur l'utilisation de la Cafétéria – Projet avec les habitants en cours.
- ❖ Mise en place des spectacles de Noël au ciné poche pour la première fois cette saison.

---

### *Les perspectives 2020/2021*

---

## SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE :

- ❖ Développement et renforcement des partenariats locaux sur les deux EVS.
- ❖ Mise en place de concertations thématiques sur les quartiers nord est et cœur de ville, dans le but d'améliorer la lisibilité des actions et l'accès à « l'offre » des publics.
- ❖ Démarche de renouvellement du projet social : démarche collective et participative associant habitants, partenaires, équipes bénévoles et professionnelle de la MJC, qui a débouché sur l'élaboration de deux projets sociaux (cœur de ville et Nord Est). Les projets ont été agréés par la Caf de la Sarthe et validés par le conseil municipal pour les années 2017 à 2020. (Avec une demande report suite au COVID 19)

## SECTEUR NORD-EST

### MAISON DE QUARTIER GEORGES MOUSTAKI :

- ❖ L'évolution de la structure en pourparlers entre la ville et la Caf (Projet CTG de l'AVS).

- ❖ L'aménagement de la maison de quartier est en évolution constante en lien avec le développement de l'activité et des besoins qui évoluent.  
Une signalétique permettant aux usagers de se repérer dans le lieu est en cours de mise en place.  
Des travaux (goudronnage, cour) sont en projet.
- ❖ Des portes ouvertes sont toujours en projet. Ce temps aura pour but de communiquer différemment auprès des potentiels utilisateurs de la maison de quartier et ainsi créer une rencontre entre tous les acteurs du quartier.
- ❖ Animation mensuelle sur le marché le mardi matin, afin d'améliorer la lisibilité des actions et l'accès à « l'offre » des publics, en Octobre 2020.
- ❖ Les ateliers Batucada lancés pendant l'été reprendront à la rentrée (mi-septembre), ces ateliers sont proposés par un stagiaire BPJEPS Animation Culturelle. L'objectif est de créer une Batucada au sein de la Maison de Quartier afin d'impulser une dynamique permettant de mettre en place « les ateliers Le Mans Fait Son Cirque ».
- ❖ Novembre 2020 mise en place des autres ateliers Le Mans fait son cirque, projet de char notamment.
- ❖ Faite lire, en collaboration avec le secteur Radio, enregistrements de lecture du petit prince avec l'objectif de diffusion pendant la période de l'évènement.
- ❖ Projet Plein champ off, création d'une fresque par un artiste sélectionné par les habitants qui prendront part au projet en participant à des ateliers de création pour décorer les couloirs de la maison de quartier.
- ❖ Projections de courts métrages jeune public le vendredi en fin d'après-midi, en collaboration avec le secteur cinéma qui a créé des playlists thématiques (libre de droits) pendant le confinement.
- ❖ Mise en place d'un partenariat avec le CCAS pour les actions mensuelles sur Moustaki et évaluation globale des éléments constituant ce partenariat. Permettant la mise en place d'actions intergénérationnelles.
- ❖ Mise en place d'une nouvelle animation type « Porteur de paroles » dès l'été 2020 afin de permettre aux habitants de partager des ressentis, des expériences ou encore des projets.
- ❖ Une nouvelle activité a pris place en octobre 2019 : des loisirs créatifs pour adultes dès 16 ans. Trois vendredis par mois, des usagères viennent pour partager un temps autour de créations diverses.  
Cette activité permet aux usagères de découvrir des techniques simples de réalisations, d'apprendre à confectionner soi-même, mais aussi de leur démontrer que rien n'est impossible, chose importante pour des personnes qui manquent de confiance en elles.  
C'est aussi une façon de créer du lien entre les personnes, de leur donner l'opportunité de transmettre leur savoir-faire. Ainsi, sur plusieurs séances, des usagères ont proposé des activités et prenaient le temps d'expliquer au groupe comment la réaliser.  
103 personnes sont venues partager ce temps convivial et productif

## L'APPART' QUARTIER DE BELLEVUE :

- ❖ Déambulation de l'animateur sur les deux premiers mois de la rentrée afin d'adapter l'activité proposée le mardi matin.
- ❖ Accompagnement et création de documents ressources sur lesquels les bénévoles peuvent s'appuyer et ainsi leur permettre d'avoir des repères dans leurs pratiques.

## SECTEUR CŒUR DE VILLE :

- ❖ Poursuite du développement de la communication, afin de permettre une meilleure identification du projet social et de faire émerger des dynamiques partenariales.
- ❖ Mise en place d'actions développées lors du café coopératif : « le café des parents » le samedi matin.
- ❖ Continuité des rencontres le lundi matin avec les Loupiots accompagnés des parents.

---

### *Description des actions de la saison 2019 / 2020*

---

#### 1 - ACTIONS COLLECTIVES COORDONNEES PAR LE KIOSQUE

- ❖ Animation d'un collectif partenarial sur les quartiers Bellevue et Banjan : le collectif travaille sur la cohérence territoriale (ex : éviter les actions en doublon, mettre en place des espaces ressources et des services pour les habitants) et la construction d'actions d'animation partagées (fête de quartier, animations hors les murs).
- ❖ Coordination de la Maison de Quartier Moustaki : accompagnement des associations utilisatrices de la maison de quartier, dans le but de permettre la mise en place d'actions partagées, d'optimiser le fonctionnement de l'équipement.
- ❖ Fête de quartier 2020, l'évènement n'a pas eu lieu avec l'épidémie du COVID 19, toutefois 4 rencontres avec les partenaires se sont déroulées de Novembre 2019 à Février 2020 pour préparer l'évènement.

#### 2 - PARTICIPATION AUX ACTIONS COORDONNEES PAR DES PARTENAIRES

- ❖ Carnaval des quartiers Nord-est, en partenariat avec la Ville du Mans – 300 personnes présentes dans la cour de la maison de quartier. Diminution du nombre de participants pour cette édition, ce taux de participation est lié à la date de déroulement de l'évènement 7 Mars 2020.

- ❖ Spectacle de Noël à la MJC le 12 Décembre et à la Maison de quartier le 18 décembre, dans le cadre de l'événement mis en place par la ville du Mans « Noël prend ses quartiers ». 420 enfants et adultes ont pu profiter des spectacles.

### 3 - ACTIONS EN FAVEUR DE L'ACCES AUX LOISIRS ET A LA CULTURE

#### 3.1 ACCES A LA CULTURE

##### LES STAGES ENFANTS

- ❖ Stages multi-activités des vacances : 86 enfants ont participé aux différents stages. Depuis février 2019 les stages ont lieu à la maison de quartier. Le prochain se déroulera en Octobre 2020, celui d'avril et juillet 2020 n'ont eu lieu.

##### ACTIVITES AU POINT LECTURE DE MOUSTAKI

##### LES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES :

Depuis la mi-novembre 2019, les mercredis matin sont réservés à des accueils d'enfants du centre de loisirs des Maillets pour des temps autour des livres : 179 enfants sont venus pour des lectures à voix haute et/ou écriture d'histoires.

De septembre 2019 à mars 2020, le Point Lecture a accueilli 172 enfants et 131 adultes, les mercredis après-midi. De nouvelles personnes ont découvert le lieu et se l'approprient en venant de plus en plus régulièrement.

Les parents participent un peu plus aux activités avec leurs enfants, mais nous remarquons surtout une présence plus importante dans des temps d'échanges de leur part, qu'ils soient avec l'animatrice ou les autres usagers adultes.

Des projets en cours de préparation sur la saison précédente ont pu être réalisés : l'échange intergénérationnel a débuté en janvier 2020 répondant ainsi à la demande des enfants. Des résidents de l'EHPAD Joliot Curie, situé plus bas sur la rue des Maillets sont venus 3 fois à la maison de quartier, pour des temps d'échanges et de partages. Les enfants ont pu aller visiter la structure et voir le lieu de vie des résidents.

Lors de la 1<sup>ère</sup> rencontre, les enfants étaient très intimidés, et les résidents les ont très vite mis à l'aise.

Des moments de partages spontanés ont eu lieu : les enfants ont chanté des chansons aux résidents et ces derniers leur ont chanté des chansons de leur époque. Les enfants ont aussi montré des pas de danse que les résidents reproduisaient.

La dernière rencontre a pu aboutir à un autre projet en cours : le prix Chronos.

Autour de 4 livres (imposés par ce prix) abordant le sujet de la vieillesse, les résidents ont lu et échangés autour de ce thème, répondant ainsi aux questionnements des enfants.

Cet échange s'est conclu par un vote de chaque participant (enfants et adultes) pour élire le livre préféré. (Les résultats à l'échelle nationale seront communiqués durant l'été) mais aussi par un goûter offert par une des mamans présente.

## 3.2 ACCES AUX LOISIRS

### ENFANCE

- ❖ Activités enfants (7 – 11 ans) à l'Appart : les mercredis après-midi – activités manuelles, jeux, musique – 12 enfants en moyenne par ouverture. Temps animé par des bénévoles et un volontaire en service civique.  
Diverses sorties ont eu lieu sur ces temps (musée, cinéma, visite de radio Alpa etc.).  
Une ancienne stagiaire BPJEPS a proposé bénévolement des ateliers créatifs.  
Des ateliers bricolage et jardinage ont également eu lieu.
- ❖ Activités scientifiques les jeudis en fin d'après-midi proposés par Les Petits débrouillards.

### FAMILLES

« Ça bulle dans les parcs » : animations gratuites proposées en juillet et août dans les différents parcs du Mans (jeux d'extérieur, activités manuelles, lecture). Cette action portée par la Ludothèque Planet'jeux regroupe un collectif de partenaires (MPT Jean Moulin, Maison de Quartier Pierre Guédou, Centres Sociaux des quartiers Sud et Sablons, Services Jeunesse et prévention de la ville, MJC Prévert, etc.) et propose une programmation commune et identifiable.

Pour sa participation en 2019, le Kiosque a pu proposer des animations sur 8 dates sur les deux territoires, deux ont été annulées pour cause de canicule: 157 enfants et 180 adultes sont venus passer du temps avec nous.

### PARENT-ENFANT

- ❖ Les stages parents-enfants sont toujours au programme, le nombre est en diminution en lien avec la période de confinement, notamment les cycles bébé signe n'ont pas eu lieu car le démarrage devait se mettre en place en Mars 2020.
- ❖ Loupiots et Cie : temps d'animations et d'activités diverses et variées autour de l'éveil sensoriel ou de la motricité pour les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents et/ou de leurs assistantes maternelles. 6 familles y participent en Cœur de Ville et 12 dans le Nord Est soit 18 familles au total.  
A noter : la mixité est créée entre les deux territoires ; les habitants du Nord-Est viennent au cœur de ville et vice-versa.

## 4 - ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS D'HABITANTS

Activité couture, à l'Appart : mise en place dès mi-octobre 2019 d'une activité hebdomadaire, à l'initiative d'un groupe de mamans. Le groupe bénéficiera des compétences d'une bénévole du Conseil de Quartier.

Depuis Octobre 2019 un autre temps est proposé par une nouvelle bénévole de l'appart', une seconde a proposé ces compétence pour proposer des cours d'alphabétisation les mardis après-midi, cette proposition répond à une demande d'habitants.

## 5 - ANIMATION DE TEMPS DE VIE COLLECTIVE

Café coopératif : gestion participative et collective de L'inventaire les mercredis par les adhérents de la MJC et les habitants du cœur de ville. Le public est essentiellement constitué de parents et enfants adhérents de la MJC mais cela évolue vers une ouverture auprès des habitants du cœur de ville et vers une mixité des différents territoires visés par les différentes actions entreprises par des membres de l'équipe du Kiosque.

## 6 – PARENTALITE

- ❖ Depuis deux saisons nous sommes en difficulté sur la mise en place d'un café des parents mensuel au sein de l'école Camille Claudel, afin de créer du lien entre les parents et l'école. Un lien est créé avec l'association des parents d'élèves de l'école, il reste à fixer les rendez-vous et a trouver une organisation nous permettant de mettre en place ces temps.
  
- ❖ Mise en place du « ciné parentalité » qui se déroule un mercredi par mois à destination des enfants et de leurs parents. Lors de ce temps, l'équipe du Kiosque est accueillie dans les locaux des Cinéastes afin de proposer un temps d'activité divers et varié toujours en relation avec une projection d'un court métrage d'animation choisi par les référents des deux secteurs. Pour la rentrée 2020, ce temps sera renommé « ciné famille ».